



Journées d'études IRAM

**L'insertion socio-économique des jeunes ruraux en Afrique :
contraintes et perspectives**

Paris, 27 juin 2013

L'Institut de recherches et d'applications des méthodes de développement (IRAM) intervient depuis 1957 dans le champ de la coopération internationale. Ses activités concernent les domaines complémentaires des politiques publiques, du développement local, de la gestion des ressources naturelles, de la microfinance et des organisations rurales.

Basé en France, à Paris et à Montpellier, l'IRAM cherche à conjuguer compétences, éthique et exigences professionnelles. Ses activités d'études couvrent toutes les étapes du cycle de projet, de la pré-identification à l'évaluation finale. L'IRAM réalise également des interventions d'appui-conseil-formation. En association avec des partenaires locaux, divers programmes de développement sont conduits dans la durée et servent de base aux travaux de recherches méthodologiques. L'IRAM accompagne notamment les processus de décentralisation en cours dans plusieurs pays du sud, en essayant de les articuler aux approches de développement local. Il intervient pour promouvoir la gestion concertée et durable des espaces et des ressources naturelles par les acteurs locaux. Il appuie l'émergence et le renforcement d'organisations locales gestionnaires des ouvrages d'hydraulique pastorale, des systèmes d'irrigation et d'adduction d'eau potable. À l'échelle nationale et régionale, l'IRAM participe à l'élaboration de politiques publiques s'inscrivant dans une optique de développement durable.

Auteurs :

Synthèse préparée par Julie Erceau, sous la coordination de Frédéric Bunge, Gilles Goldstein et Cécile Patat.

Direction éditoriale :

Anne Lhomme

Réalisation graphique :

Bureau Issala

Crédits photographiques :

IRAM, Terre Nourricière

Impression :

Imprimerie Martin

Présentation de la journée d'étude

Face aux transformations politiques, socio-économiques et écologiques et aux enjeux de la transition démographique africaine, l'insertion des jeunes connaît un regain d'intérêt auprès des États du Sud et de leurs partenaires. Malgré une urbanisation rapide, l'essentiel de la population africaine sera rurale jusqu'en 2035. Il est donc urgent d'apporter une réponse structurée aux préoccupations et besoins des jeunes ruraux tout en prenant en compte les réalités actuelles de ce milieu et leurs évolutions: pressions foncières accrues, vulnérabilité au changement climatique, difficultés de plusieurs grandes cultures de rente, etc.

L'IRAM, de par son expérience dans le domaine du développement rural dans les pays du Sud, partage cette préoccupation réaffirmée pour ces thématiques et a dédié sa journée d'études annuelle à l'insertion socio-économique des jeunes ruraux. Notre expérience en matière de formation et d'insertion est ancienne et ancrée dans nos différents domaines d'intervention que sont notamment l'appui aux organisations professionnelles, la mise en place de dispositifs de microfinance, l'appui à différentes catégories d'acteurs dans le développement social et économique de leur territoire, ainsi que, à une autre échelle, l'appui à la définition des politiques sectorielles agricoles ou de sécurité alimentaires. Cette trajectoire nous amène aujourd'hui à renforcer notre implication dans les réflexions en cours sur l'insertion des jeunes, en apportant notre compréhension des systèmes ruraux concernés.

Les modes d'apprentissages traditionnels ne permettent plus de faire face aux enjeux actuels. L'enseignement technique et professionnel est partout en difficulté. La construction de solutions ne saurait se faire sans partir des attentes des jeunes et de leur rôle comme acteurs potentiels de développement de leurs territoires. Ceux-ci doivent être confrontés aux réalités économiques et sociales, et nous aborderons en ce sens les implications de la transformation du monde rural. En amont des dispositifs de formation et d'insertion mis en place, la question de leur articulation aux stratégies et aux politiques de formation et d'insertion et, plus globalement, aux politiques en direction des jeunes, sera posée. Enfin la formation agricole et rurale a une histoire et il apparaît intéressant, de comprendre les évolutions qui ont caractérisé ce secteur au cours des dernières décennies et d'en approfondir les orientations actuelles en croisant les approches disciplinaires (sociologique, économique, politique, historique, etc.).

Par ailleurs, la formation et l'insertion des jeunes impliquent l'activation de nombreux leviers économiques, sociaux, politiques. Ils concernent, dans ce sens, différentes catégories d'acteurs impliqués à divers degrés dans les processus d'insertion : États, collectivités territoriales, organisations professionnelles, institutions financières, centres de formations, organisations internationales, acteurs de la société civile, etc. Les tables rondes organisées dans la deuxième partie de journée ont été l'occasion de croiser les expériences et regards d'acteurs de différents horizons.

Sommaire

Regards croisés sur l'emploi, la formation et l'insertion des jeunes ruraux



5 - 25

Portrait de la jeunesse africaine (Agnès Lambert, IRAM) **PAGE 5**

L'articulation des politiques publiques en faveur des jeunes et des dispositifs de formation et d'insertion (Jean-Michel Limat, Swiss Contact) **PAGE 10**

L'agriculture et la jeunesse face à la transformation du monde rural (Jérôme Coste, IRAM) **PAGE 16**

Quelles approches pour relever le défi de l'insertion des jeunes? (Étienne Beaudoux, IRAM et Anne Le Bissonnais, IDEEL) **PAGE 20**

Le lien entre jeunes, territoires et acteurs



26 - 38

Table-ronde : La prise en compte des jeunes dans les stratégies de développement local des collectivités territoriales. **PAGE 26**

Table-ronde : Accompagner l'installation des jeunes ruraux **PAGE 31**

Réactions à la journée **PAGE 35**

Présentations des intervenants et des animateurs



39 - 42

Regards croisés sur l'emploi, la formation et l'insertion des jeunes ruraux

PORTRAIT DE LA JEUNESSE AFRICAINE (AGNÈS LAMBERT)

Comment aborder la question de la jeunesse en Afrique subsaharienne? Le profil de la jeunesse évolue et, selon les contextes, tous les jeunes ne sont pas confrontés aux mêmes enjeux. Analyser cette notion nécessite donc un ensemble de pré-requis conceptuels et méthodologiques que des travaux issus de diverses disciplines (démographie, sociologie, histoire, anthropologie) ont contribué à constituer et enrichir. La combinaison de ces différentes approches fournit un cadre d'analyse pertinent et particulièrement utile lorsqu'il s'agit de concevoir et de mettre en œuvre des politiques et des dispositifs en direction des jeunes. Les grandes tendances démographiques et économiques du continent africain témoignent par ailleurs de l'importance d'agir dès à présent pour l'emploi des jeunes, en particulier en milieu rural.

Définir la Jeunesse : quelles approches conceptuelles et méthodologiques?

Des définitions et des catégories qui évoluent. La charte africaine de la jeunesse considère comme jeune « toute personne âgée de 15 à 35 ans »¹. Définir la jeunesse sur la base de seuls critères biologiques apparaît toutefois peu pertinent, la notion de jeunesse étant davantage liée à des pratiques sociales et culturelles qui varient selon les contextes et les époques. Dans les travaux de sociologie, la jeunesse est décrite comme un âge intermédiaire entre l'enfance et l'âge adulte, une période de vie transitoire, au cours de laquelle un certain nombre d'étapes sont franchies telles que l'entrée en union ou l'installation dans une résidence différente de celle des parents. Sur le continent africain, historiquement, la notion de jeunesse renvoie à des représentations et à des pratiques différentes. Dans les sociétés rurales, en particulier, les rites ont longtemps marqué le passage de l'enfance à l'âge adulte. Ce changement de statut s'effectuait sans qu'une période de transition ne soit reconnue par ces sociétés. Pour les filles, le passage à l'âge adulte avait lieu au moment de la puberté et se concrétisait à travers le mariage. Les garçons, quant à eux, accédaient au statut d'adulte à l'issue d'une série de rituels tout en maintenant une relation de forte dépendance vis-à-vis des aînés. Cette absence de reconnaissance d'un stade intermédiaire entre l'enfance et l'âge adulte a contribué à la sous-représentation de la catégorie des individus âgés de 10 à 19 ans dans les études démographiques. La non-reconnaissance du stade de la jeunesse dans ces sociétés a également eu pour conséquence la prise en charge collective des jeunes et des enfants et leur circulation au sein des groupes lignagers. Ces pratiques persistent dans certaines zones rurales, toutefois, sous l'effet de l'urbanisation et des migrations, la prise en charge des enfants sort progressivement du cadre lignager. Il est alors demandé à l'État de répondre aux aspirations des jeunes en matière d'accès à l'éducation, à la formation et à l'emploi. En même temps, ces mutations ont contribué à l'émergence des jeunes en tant que groupe social spécifique. L'éloignement géographique,

1. African Union Organization, *African youth charter*, juillet 2006, Banjul.

l'acquisition d'un savoir ou de revenus ont permis aux jeunes et en particulier aux jeunes ruraux d'acquiescer une certaine autonomie vis-à-vis de leur famille.

Enfin, en anthropologie, la notion de jeunesse renvoie à la question des relations intergénérationnelles et à la prise en compte des différentes formes d'inégalités dans l'accès aux ressources (matérielles ou symboliques). L'appartenance à des groupes horizontaux (classes d'âge, classes de circonscriptions, relations d'amitié, etc.) est également prise en compte dans les analyses.

L'allongement de la jeunesse. Cette période transitoire que constitue la jeunesse tend à s'allonger, en Afrique subsaharienne comme en France et en Europe. Un travail mené par des économistes et des démographes à partir d'enquêtes réalisées dans les années 1980-1990 est particulièrement intéressant à ce sujet². À partir de l'analyse comparée de données quantitatives recueillies dans trois capitales africaines — Dakar, Yaoundé et Antananarivo — les auteurs ont analysé l'évolution de l'insertion professionnelle et sociale des jeunes. Le premier constat est que le franchissement des trois étapes majeures de l'entrée dans la vie adulte que sont le départ de la famille d'origine (autonomie résidentielle), l'entrée dans la vie professionnelle (autonomie professionnelle) et l'entrée en union (autonomie matrimoniale) ne se réalise plus aussi facilement qu'auparavant. Alors que l'étude insiste sur le rôle important de cette période du cycle de vie dans la construction identitaire des jeunes et dans la réussite de leur insertion, les données mettent en évidence une tendance à la désynchronisation de ces trois étapes. Ces tendances à l'allongement et à la désynchronisation sont la conséquence directe de la détérioration des conditions de vie dans ces trois villes africaines. Par ailleurs, l'allongement de la scolarité ne se traduit pas par un meilleur accès des jeunes diplômés à l'emploi, la structure économique des pays d'Afrique subsaharienne ne favorisant pas le développement d'opportunités professionnelles dans le secteur formel. Enfin, si l'écart entre les hommes et les femmes en matière d'insertion reste important, celui-ci tend toutefois à se réduire avec l'augmentation du nombre de femmes sur le marché de l'emploi.

D'autres travaux, en sociologie notamment, insistent sur la complexité et la sinuosité des parcours d'insertion. Ainsi, les jeunes qui occupaient jusque là un emploi et possédaient leur propre logement peuvent, en temps de crise, être amenés à retourner vivre chez leurs parents. L'interpénétration très forte des modes de vie urbain et rural est également soulignée. Les allers-retours des jeunes ruraux entre la campagne et la ville sont par exemple fréquents et font partie des stratégies qu'ils mettent en place pour pouvoir démarrer des activités agricoles. Enfin, la diversification des réseaux employés par les jeunes tout au long de leur parcours d'insertion constitue une évolution intéressante. Les jeunes développent des formes de sociabilité en dehors des traditionnels réseaux familiaux. Il peut s'agir de relations clientélistes, politiques, religieuses qui favorisent leur accès aux ressources foncières, au crédit, au conseil et à d'autres types de capitaux. Ainsi, le processus d'individualisation de la jeunesse se renforce en même temps que se développent d'autres formes de sociabilités. La sinuosité des parcours doit être prise en compte dans les politiques comme dans les dispositifs en direction des jeunes.

2. Antoine P., Razafindrakoto M., Roubaud F., « Contraintes de rester jeunes? Evolution de l'insertion dans trois capitales africaines », in *Autrepart*, n°18, 2001. pp. 17-36.

*Les jeunes comme problèmes ou comme acteurs du changement?*³ En sociologie politique, la jeunesse est analysée au regard de la place qu'elle occupe dans les constructions sociales, en particulier lorsque d'importantes mutations sont en cours au sein de la société. En Afrique, dans les périodes de construction nationale les jeunes ont souvent été investis d'une mission historique, synonyme de progrès et permettant de rompre avec le complexe d'infériorité vis-à-vis des grandes puissances occidentales. Au Mali, dans les années 1990, les jeunes et les femmes sont instrumentalisés et mis en avant pour leur rôle dans la révolution. Plus récemment, dans les pays du Maghreb, le rôle des jeunes dans les révolutions a été souligné à maintes reprises. Les jeunes ruraux font également l'objet d'instrumentalisation à travers leur mobilisation dans des milices à base ethnique, religieuse ou civique (comités de vigilance, milices rurales de jeunes patriotes en Côte d'Ivoire). Selon les études sociologiques, ce phénomène ancien est caractéristique d'un mode de construction de l'État en Afrique depuis la période coloniale. Il correspond à un mode de gouvernamentalité et de contrôle des gouvernements africains sur leurs populations.

Par ailleurs, sur tous les continents, la question des jeunes n'est rendue visible que lorsqu'elle devient objet de controverses dans l'espace public ou de perturbations de l'ordre public dans ses registres idéologiques, sécuritaires, moraux et culturels. Dans les années 1980, de nombreux travaux se sont ainsi intéressés aux jeunes urbains, premières victimes des politiques d'ajustement structurel et des crises économiques. Les jeunes des rues et les jeunes marginalisés en milieu urbain sont alors considérés comme des problèmes en soi et deviennent objet d'étude. Il faut attendre les tensions sociales et les violences politiques qui se renforcent dans les années 1990 pour que l'attention se tourne vers les jeunes ruraux et leur implication dans les guerres civiles, comme en Côte d'Ivoire, avec la prise de conscience du rôle des jeunes ruraux dans les conflits, notamment les conflits agraires. Les jeunes apparaissent alors comme porteurs de changements ou comme facteurs de désordre à partir de l'analyse d'un ensemble d'éléments susceptibles de varier en fonction des contextes et des échelles — formant ce que les anthropologues appellent le « complexe socio-agraire local »⁴ : la nature des relations familiales (structures de parenté) ; les conditions d'accès aux ressources foncières ; la manière dont les jeunes peuvent ou non valoriser leur travail ; la mobilité et les migrations (cet élément étant extrêmement important puisqu'il conditionne l'autonomie et l'accès aux ressources pour les jeunes). L'ensemble de ces facteurs constitue un « sentier de la dépendance » et confère aux jeunes une marge de manœuvre et une capacité d'investissement plus ou moins importante dans l'agriculture familiale. Ces travaux montrent la nécessité de prendre en compte cette émergence des jeunes comme acteurs sociaux, du niveau local à l'échelle nationale. Ils poussent à s'interroger sur la reproduction des notabilités occupant le pouvoir central et sur la compétition autour de ressources limitées.

3. Chauveau J.-P., « Introduction thématique : les jeunes ruraux à la croisée des chemins », in *Afrique contemporaine*, n°214, 2005 pp.15-35

4. Chauveau J.-P., « Introduction thématique : les jeunes ruraux à la croisée des chemins », in *Afrique contemporaine*, n°214, 2005 pp.15-35

Les perspectives démographiques et de l'emploi en Afrique subsaharienne

5. Les données de cette partie sont extraites de l'ouvrage *Transition démographique et emploi en Afrique subsaharienne: comment remettre l'emploi au cœur des politiques de développement*, Paris, *À Savoir*, n°5, AFD, MAEE, 2011, 217 p.

S'intéresser à la question de l'accès des jeunes à l'emploi nécessite de rappeler quelques données démographiques et économiques. Celles-ci sont extraites de l'ouvrage « Transition démographique et emploi en Afrique subsaharienne: comment remettre l'emploi au cœur des politiques de développement »⁵.

La population de l'Afrique a été multipliée par cinq entre 1950 et 2010, passant de 200 millions à un milliard. La plupart des pays d'Afrique subsaharienne ayant à peine ébauché leur transition démographique, les projections estiment que la population africaine atteindra 2 milliards d'ici à 2050. Compte-tenu de ces grandes tendances démographiques et en prenant pour hypothèse que l'ensemble des jeunes âgés de 15 à 25 ans entrera sur le marché de l'emploi au cours des prochaines années, la population active potentielle devrait être multipliée par deux voire par trois entre 2010 à 2050. Le nombre d'arrivées annuelles sur le marché du travail devrait passer de 17 millions en 2010 à 27 millions en 2030. Ces projections posent la question de la transition économique des pays d'Afrique subsaharienne et de ses répercussions sur le marché de l'emploi. En effet, le schéma classique de transition économique qui a prévalu pour les sociétés occidentales ne s'est pas réalisé en Afrique subsaharienne. Les économies africaines (à l'exception de l'Afrique du Sud) sont caractérisées par la prédominance d'activités de subsistance dans le secteur agricole (qui représente en 2005 20 % du PIB et occupe 65 % des actifs) et dans le secteur informel en milieu urbain (soit 70 % à 90 % des emplois non agricoles en 2005).

Par ailleurs, les migrations interafricaines ont concerné 17 millions de personnes sur la période 2000-2005. Compte-tenu de leurs effets positifs sur le marché de l'emploi et sur le transfert de capitaux, elles constituent une des réponses à l'enjeu de la transition démographique. Toutefois, aujourd'hui les migrations sont globalement en panne. Les politiques restrictives de l'OCDE limitent les migrations Sud-Nord et les frontières de l'Europe tendent à se refermer depuis les années 2000. Enfin, les conflits et l'insécurité au Sahel ont des effets sur les migrations et donc sur l'activité économique et sur l'emploi.

Un dernier élément à souligner est l'ampleur de la croissance démographique en ville. Les zones urbaines connaissent une forte augmentation de leur population et représentent environ 40 % de la population d'Afrique subsaharienne (2005). Dans le même temps, la population en milieu rural continue d'augmenter (+2 % par an en moyenne) mais avec une forte hétérogénéité, le peuplement rural se concentrant dans les périphéries urbaines et dans les zones les mieux desservies par les réseaux de transport.

Au regard de ces données, il apparaît que le défi de l'accès à l'emploi concerne en grande partie le secteur rural. Par ailleurs, la question de l'émergence des jeunes comme acteurs est à prendre en compte dans la définition de politiques, en particulier dans un contexte où l'on parle de politiques publiques, c'est-à-dire de politiques construites avec l'implication des différents acteurs, et notamment des jeunes.

Points de discussion

Certaines études se sont-elles plus particulièrement intéressées à la formation de groupes de jeunes susceptibles de modifier les relations de pouvoir au sein de certaines sociétés?

Christian Fusillier a souligné que la manière dont les jeunes s'organisent pour faire passer leur message à un niveau national ou à un niveau local était un point tout à fait intéressant. Il a questionné l'effet des crises sur les organisations de jeunes : constituent-elles des opportunités pour que les jeunes s'affirment, se représentent, soient porteurs d'un message au niveau politique? Ces moments où se jouent de forts enjeux sont-ils l'occasion d'inverser les rôles et de modifier les relations de pouvoir?

Agnès Lambert a cité à titre d'exemple les travaux de Pierre-Yves Le Meur au sujet du rôle des jeunes dans la vie politique de la communauté de Ouessé au Bénin. Des jeunes en migration se sont rassemblés par groupes de convertis et ont joué un rôle de contre-pouvoir par rapport aux anciens, ce qui leur a permis de se faire élire localement.

Quels sont les autres éléments permettant de comprendre le rôle de la jeunesse dans les situations de tensions et de conflits?

Philippe Coquart a rappelé que lors des différentes crises, les jeunes tendent à apparaître non pas comme des acteurs favorisant la cohérence et la participation, mais plutôt comme des acteurs du désordre, engagés par exemple dans des groupes paramilitaires. L'enjeu de l'accès aux ressources a été cité pour expliquer ce fait, mais n'y a-t-il pas des éléments plus politiques, qu'il resterait justement à définir, susceptibles d'expliquer ce qui se déroule dans ces moments de crise du point de vue de la jeunesse, rurale comme urbaine?

Agnès Lambert a insisté sur le fait que la manipulation de la jeunesse par le pouvoir politique est un élément que l'on retrouve à peu près partout dans l'histoire des pouvoirs africains. Il s'agit donc bien d'un mode de contrôle politique, que les travaux d'anthropologie historique ont mis en avant. Les travaux d'Emmanuel Terray par exemple ont montré comment ce fut le cas dans le royaume d'Abron en Côte d'Ivoire.

Les éléments d'analyse proposés sont-ils valables pour l'ensemble de la jeunesse du continent africain?

Régine Gillet a fait remarquer que les jeunes des régions côtières d'Afrique ne rencontrent pas les mêmes problématiques que les jeunes évoluant dans les régions forestières ou que les jeunes du Sahel. À titre d'exemple, elle a cité les jeunes garçons d'Afrique équatoriale, qui ne rencontrent pas de difficultés d'accès au foncier, puisque les terres leur sont transmises par héritage ou parce que des lopins de terre leur sont très tôt réservés. Ne serait-il donc pas pertinent, pour l'analyse, de segmenter les différents types de jeunesse afin de mieux distinguer de quels jeunes parle-t-on?

Agnès Lambert a insisté sur le fait que la question de la jeunesse devait être systématiquement contextualisée et que le portrait qui venait d'être fait n'était en aucun cas figé. Par contre les différentes études citées ont permis de faire ressortir des éléments d'analyse pertinents, pouvant être mobilisés à chaque fois qu'il s'agit de mieux comprendre ce que recouvre la notion de jeunesse dans un contexte particulier.

L'ARTICULATION DES POLITIQUES PUBLIQUES EN FAVEUR DES JEUNES ET DES DISPOSITIFS DE FORMATION ET D'INSERTION (JEAN-MICHEL LIMAT)

Quelles sont les raisons de la rupture entre politiques publiques, stratégie nationale de formation, plans d'actions et dispositifs de formation et d'insertion ? Comment articuler stratégies de l'État et programmes d'appui à la formation et l'insertion ? Comment l'expérience d'une ONG peut-elle venir nourrir les politiques et les stratégies nationales en matière de formation et insertion ? Depuis 2005, l'ONG Swisscontact intervient au Niger pour favoriser la mise en place de dispositifs de formation professionnelle à laquelle une grande majorité des jeunes Nigériens n'ont aujourd'hui pas accès.

Le système de l'Enseignement et de la formation professionnels et techniques (EFPT) au Niger et ses dysfonctionnements

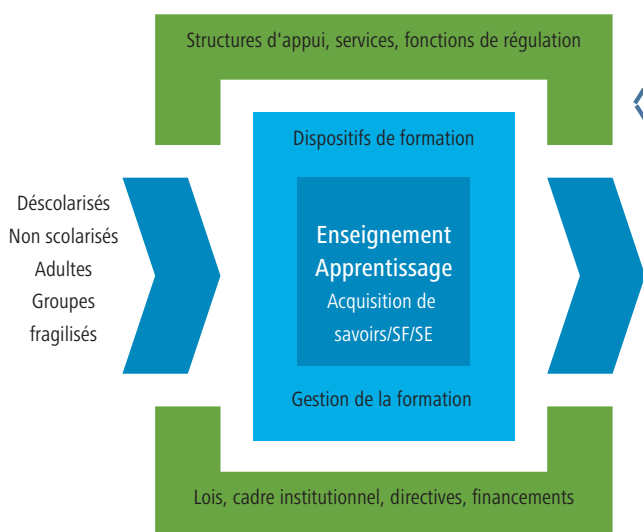
Le système de l'EFPT au Niger est inspiré du modèle français de l'EFPT. L'accent est mis sur l'enseignement technique plutôt que sur la formation professionnelle avec une approche par les compétences. Au Niger, ce système présente plusieurs insuffisances. D'abord, son accès est limité à une minorité de jeunes. En effet, les jeunes non-ou déscolarisés (qui représentent plus de 80 % des jeunes Nigériens) ne peuvent pas intégrer ce système pour lequel il est nécessaire que les candidats aient achevé le cycle primaire. De plus, peu d'établissements sont implantés en milieu rural et les formations dispensées sont le plus souvent destinées à l'exercice de métiers dits urbains (électricité, mécanique, etc.). Les jeunes ruraux, malgré leurs besoins en formation, sont donc très peu concernés par l'EFPT. Ce système

Argumentation en faveur d'un développement de dispositifs « décalés » par rapport à l'existant

Information, communication, sensibilisation sur la FP et le monde du travail

Système qui produit des personnes formées

=
monde de la formation



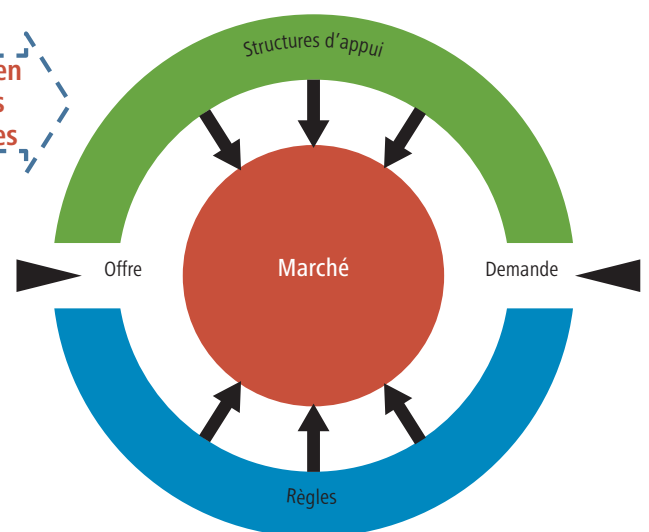
Système qui demande des personnes formées

=
monde du travail

Transition



Employabilité
Insertion sociale
Mobilité
Productivité



connait également d'importants dysfonctionnements en partie dus au manque de liens qu'entretiennent l'enseignement technique et le monde du travail. À l'issue de leur formation, les jeunes titulaires d'un diplôme de type CAP, BEP, Bac technique ou Bac Pro n'intègrent pas, pour la plupart, le marché du travail pour lequel ces formations ont été conçues. Les études menées par Swisscontact ont montré que la principale motivation des jeunes lors de leur entrée dans ces formations est l'obtention d'un diplôme et que la plupart d'entre eux projette d'intégrer la fonction publique au travers de la police ou de l'armée. Il ressort également de ces études que les jeunes qui accèdent aux filières de l'EFPT ont souvent rencontré des difficultés au cours de leur parcours scolaire. Leur choix d'intégrer une filière de l'EFPT relève donc davantage d'une orientation subie que d'un véritable choix de formation en lien avec un projet. Ces éléments accentuent le déficit d'image dont souffre l'EFPT.

Jusqu'à présent, peu de réflexions ont été menées sur les types de dispositifs susceptibles d'améliorer la qualité de la formation professionnelle en vue d'une meilleure intégration des jeunes sur le marché du travail. Globalement, les différents acteurs se focalisent sur la formation et réfléchissent peu à cette transition entre monde de la formation et monde du travail. Il est donc nécessaire de réfléchir aux dispositifs susceptibles de faciliter cette transition, comme le permet l'alternance par exemple. Les besoins des entreprises doivent également être davantage pris en compte dans l'élaboration des contenus de formation.

Des dispositifs de formation-insertion peu articulés avec les stratégies nationales

Pendant des années, la formation professionnelle n'a pas été un axe prioritaire de l'État nigérien qui a privilégié l'enseignement général avec le souci de scolariser tous les jeunes. On constate l'éclatement des responsabilités entre les différents ministères chargés de la formation professionnelle, ce qui affecte l'unité de l'action institutionnelle. Au niveau des structures qui mettent en œuvre la formation, celles-ci sont souvent isolées et délaissées par les autorités de tutelle et certains centres manquent cruellement de financements et d'appui technique. Une autre composante est la démotivation des formateurs. Face à des jeunes qui n'ont pas toujours réellement choisi de suivre la formation, les équipes pédagogiques se découragent. Concernant le financement de la formation professionnelle, les actions menées par l'État, les collectivités territoriales et les coopérations bilatérales souffrent souvent d'un manque de coordination, chacun définissant sa propre stratégie d'intervention. De plus, les politiques sont très souvent liées à des résultats à court terme, ce qui ne favorise pas le développement d'institutions et de dispositifs qui nécessiteraient du temps (pour mettre en place des fonds de financements ou des formations de formateurs par exemple). On peut aussi rencontrer des problèmes de gestion. Du côté des associations d'artisans et des groupements de paysans, on constate souvent un manque de *leadership* et d'unité pour porter le dispositif de formation professionnelle. Or, l'articulation entre la formation professionnelle et le monde du travail nécessite qu'une organisation du monde du travail soit en mesure de porter ce dispositif, de mobiliser les acteurs, voire d'évaluer les résultats de la formation. Enfin, au niveau de l'entité de pilotage, à savoir au Niger, le ministère de la Formation professionnelle et de l'Emploi, les cadres connaissent un

turnover important pour des raisons essentiellement politiques. Il existe également un problème en termes de nombre et de compétences des ressources humaines. De plus, le ministère est relativement refermé sur lui-même et entretient peu de relations avec les autres agents économiques.

La prise en compte des orientations de l'État dans les stratégies développées par Swisscontact

Au sein du système de l'EFPT, Swisscontact se positionne comme facilitateur plutôt que comme opérateur. L'ONG repère les lacunes et les renforce en conseillant les différents acteurs impliqués. Swisscontact privilégie une approche systémique, les différentes expériences ayant montré qu'agir sur un seul pan du système est inefficace. Il est également important de considérer tous les acteurs intervenant dans ce système et de comprendre leur positionnement afin de les amener progressivement à converger vers une position commune.

Swisscontact Niger attache par ailleurs de l'importance à travailler à partir de la base, avec les communautés locales et selon une logique de *bottom-up* jusqu'au développement d'un cadre institutionnel régional, puis national. Or, mettre en place les différentes fonctions pour un système de formation professionnelle de qualité, porté par les acteurs à la base, nécessite au minimum une dizaine d'années.

Au Niger, Swisscontact a initié plusieurs dispositifs de formation. Dans le cas du développement de l'apprentissage dual, l'ONG a travaillé avec une association représentant des professionnels afin que ceux-ci soient en mesure de mobiliser et d'encadrer les apprentis, de définir le contenu des formations mais aussi de contribuer à leur évaluation. Swisscontact a également mis en place des dispositifs de champ école à destination de jeunes déscolarisés ou non scolarisés. Il s'agit de formations courtes destinées à permettre aux jeunes d'acquérir les compétences nécessaires à l'exploitation de leurs propres champs. Un autre dispositif qui se révèle très efficace consiste en l'organisation de formations initiales professionnalisantes. Ces formations permettent à des jeunes non qualifiés d'acquérir en très peu de temps des compétences liées à un métier. À titre d'exemple, Swisscontact a récemment permis à des jeunes d'améliorer leurs compétences dans le domaine de la réparation de téléphones portables. Les jeunes concernés ont bénéficié d'une formation d'un mois environ et d'un kit composé d'outils dans l'objectif de leur permettre d'augmenter leur clientèle et leurs revenus.

Ces exemples soulignent l'importance de développer des dispositifs de formation variés afin qu'un nombre plus important de jeunes puisse accéder à des formations professionnelles et techniques. Les dispositifs doivent par ailleurs être de courte durée et adaptés au contexte socioéconomique et au public cible (un public analphabète par exemple). Enfin leur finalité doit être l'accès à une activité professionnelle procurant des revenus, dans une approche *bottom-up*.

Points de discussion

Comment le secteur informel peut-il favoriser la formation et l'insertion des jeunes ?

Abder Benderdouche a souligné que le secteur privé a un rôle à jouer dans la formation des jeunes. Le secteur informel est-il en mesure d'accueillir davantage de jeunes mieux formés ? N'y a-t-il pas des actions parallèles à engager dans ce secteur pour répondre aux aspirations de salaires et de sécurité de l'emploi de ces jeunes formés ?

Jean-Michel Limat a souligné que l'implication du secteur privé dans les dispositifs de formation était très importante pour une meilleure adéquation entre monde de la formation et monde du travail. Il est donc important d'appuyer et d'orienter les actions qui permettent d'agir en ce sens. Jean-Michel Limat a toutefois fait remarquer qu'il restait difficile de travailler sur le secteur informel qui se caractérise par une certaine opacité. Malgré tout, des dispositifs existent pour faciliter l'accès des jeunes au monde du travail dans le secteur informel, à travers l'accès aux services financiers par exemple, pour appuyer la création de micro-entreprises (principale modalité d'accès au marché du travail dans le secteur informel).

Quelles sont les pratiques de Swisscontact Niger en matière de formation agricole et rurale ?

Anne Leroy s'est interrogée sur la manière dont les savoirs paysans locaux sont valorisés et sur la place faite à la transmission intergénérationnelle dans ces dispositifs ?

Jean-Michel Limat a expliqué que Swisscontact a longtemps travaillé dans les métiers dits urbains et ne s'est tournée que plus récemment vers le milieu rural. Dans le cas des champs écoles cependant et pour sortir de ce tropisme urbain, la structure s'appuie sur les demandes formulées par les mairies ou les associations (coopératives, groupements de paysans, artisans, etc.). Lorsque cela est nécessaire, l'ONG propose un accompagnement pédagogique pour compléter les compétences techniques de ces acteurs.

Quelles solutions peuvent être envisagées pour favoriser le lien entre la formation des jeunes et les besoins en développement des entreprises ?

Babacar Cissoko, a témoigné de l'expérience menée avec des étudiants en gestion de projet de l'université Gaston Berger de Saint Louis, auxquels il est proposé de réfléchir aux améliorations qui peuvent être apportées dans des entreprises et ateliers d'artisans (coiffeurs, menuisiers métalliques, etc.). Leurs propositions d'améliorations sont formulées sous la forme d'un projet, qu'ils présentent au fonds national pour l'emploi des jeunes. Si leur projet est validé, celui-ci peut être mis en œuvre. Le financement comprend également un volet formation destiné à former des jeunes d'un niveau primaire ou n'ayant jamais été scolarisés. Jusqu'à présent, cette initiative concerne exclusivement des entreprises et des ateliers en milieu urbain. De telles formes d'apprentissage pour des jeunes ne seraient-elles toutefois pas envisageables en milieu rural, sur des exploitations agricoles par exemple ?

Comment les formations mises en place par Swisscontact Niger sont-elles financées ?

André Gauron s'est demandé comment le Fonds pour le financement de la formation professionnelle au Niger, alimenté par une taxe d'apprentissage, contribue au financement des programmes de Swisscontact.

Jean-Michel Limat a expliqué qu'il existe un fonds pour le financement de la formation professionnelle au Niger, mais que celui-ci ne finance pas les formations de type agricole. Par ailleurs, Jean-Michel Limat a précisé que si ce type de fonds existe dans presque tous les pays d'Afrique de l'Ouest, ces fonds connaissent souvent d'importants dysfonctionnements, ce qui les rend peu opérationnels. Il est par ailleurs important pour Swisscontact que les bénéficiaires participent au financement de la formation, afin que celles-ci ne soient pas considérées comme gratuites.

Quels sont les facteurs qui expliquent que le système de l'EFPT ait peu évolué au cours des dernières décennies ?

André Gauron a fait remarquer que le système de l'EFPT avait peu évolué et que l'apprentissage dual s'était développé en contournant l'enseignement technique. Le système de l'EFPT absorbant une importante partie des financements, ne serait-il pas nécessaire de le réformer profondément ?

Jean-Michel Limat a partagé ce constat et a insisté sur l'image déficitaire dont souffre l'EFPT. Les jeunes intègrent parfois ces formations afin d'obtenir un diplôme ouvrant la porte à d'autres cursus de formation.

Comment les expérimentations menées par Swisscontact sont-elles partagées avec les différentes instances politiques ?

Étienne Beaudoux s'est interrogé sur la manière dont Swisscontact Niger et plus largement la coopération suisse partagent leurs expériences et innovations avec les responsables nationaux ?

Jean-Michel Limat a rappelé que Swisscontact Niger travaillait de concert avec l'État et les différentes instances (régions, ministères) qui le représentent. Il est très important pour Swisscontact d'impliquer le ministère, de partager avec lui les constats et de travailler ensemble à l'élaboration de dispositifs plus adéquats. Cela nécessite toutefois du temps et il faut composer avec certaines contraintes, en particulier le turnover important des fonctionnaires. Sous le *leadership* du ministère de la Formation professionnelle et de l'Emploi, Swisscontact Niger a récemment mis en place un cadre de concertation qui réunit les partenaires techniques et financiers et les principaux acteurs de la formation professionnelle.

Quel type de dispositif de suivi-évaluation a été mis en place dans le cadre des projets menés par Swisscontact ?

Carole Lambert s'est interrogée sur les indicateurs de résultats développés par Swisscontact Niger pour mesurer quels sont, parmi les dispositifs, ceux qui favorisent la création d'activités durables.

Jean-Michel Limat a précisé que pour être crédible, Swisscontact travaillait sur l'approche par les résultats, en privilégiant la mesure de l'impact des programmes

menés. Un an après la fin de la formation, l'ONG est par exemple capable de mesurer les effets de la formation sur la création d'emploi, sur l'augmentation de la productivité ou sur l'augmentation des revenus.

Quels sont les liens entretenus par Swisscontact avec les Centres de formation en développement communautaire (CFDC)?

Carole Lambert a souligné que les CFDC sont une initiative gouvernementale a priori intéressante.

Jean-Michel Limat a précisé que les CFDC sont une initiative des communes et sont portés par la communauté locale. Aujourd'hui les CFDC bénéficient d'un cadre institutionnel et l'État s'implique en termes de formateurs et de financements. Il y a une forte volonté sur le plan politique pour encourager le développement des CFDC sur l'ensemble du territoire. Swisscontact Niger considère toutefois que les CFDC ne présentent un intérêt que s'ils sont portés par la communauté et qu'ils répondent à des besoins contextualisés.



Quels sont les modèles de développement de l'agriculture susceptibles de générer des emplois ? Comment l'agriculture familiale favorise-t-elle la création d'emplois, le maintien des jeunes dans les zones rurales et plus largement la sécurité alimentaire ?

Le retour de la question de l'emploi en haut de l'agenda des politiques publiques en Afrique

Depuis les Indépendances, les pays africains ont connu trois grandes phases de politiques agricoles. Durant les années 1960-1970, dans un objectif de construction nationale, l'État a joué le rôle de coordinateur de ces politiques. La décennie suivante a été marquée par les politiques d'ajustement structurel et par la coordination par le marché. Enfin, dans les années 1990-2000, au regard du relatif échec des politiques d'ajustement structurel, l'attention s'est portée sur la lutte contre la pauvreté. Bien que différents dans leur approche, ces modèles se basent sur une même vision d'un développement linéaire tel qu'observé dans d'autres contextes. L'augmentation de la productivité agricole devait ainsi libérer de la main d'œuvre pour des activités industrielles ou de services, la croissance de ces secteurs étant favorisée, entre autres, par la baisse des prix des denrées alimentaires. Au cours des années 2000, il est apparu que les trajectoires des économies d'Afrique de l'Ouest ont été bien différentes de ce schéma théorique. Tout d'abord, les secteurs secondaire et tertiaire n'ont pas été à même d'offrir les emplois escomptés. Par ailleurs, la production agricole s'est effectivement accrue à un rythme similaire à celui de la croissance démographique. Toutefois, cela s'est réalisé principalement à travers un accroissement des superficies cultivées sans qu'il y ait eu une augmentation significative de la productivité du travail ou de la terre. Cette croissance agricole relativement extensive a aujourd'hui un impact important en termes de disponibilité de terres cultivables. Enfin, bien que le poids relatif de la population active agricole dans la population active totale ait diminué, son nombre a continué d'augmenter en valeur absolue.

Les politiques publiques en faveur du développement rural et de l'agriculture sont aujourd'hui confrontées à un quadruple enjeu : créer de l'emploi décent pour les futurs actifs, préserver les ressources naturelles, produire des biens alimentaires dans un contexte de poursuite de la croissance démographique et contribuer à la croissance économique. Dans ce cadre, plusieurs éléments de diagnostic doivent être pris en compte :

1. les ressources dont disposent les ménages agricoles et ruraux

L'accès des jeunes à des opportunités d'emploi décent est en partie lié à la base productive, à la capacité d'investissement des parents. Cette capacité est très hétérogène même au sein des ménages dont l'économie est basée sur l'agriculture familiale. Initiées par l'ONG Save the Children il y a plus de 25 ans en Ethiopie, les enquêtes HEA (*Household Economy Approach* ou Analyse de l'économie des ménages – AEM) permettent aujourd'hui de suivre l'évolution d'une cinquan-

taine de zones au Sahel où les conditions de vie des populations sont à peu près homogènes¹. Selon la stratification établie, les enquêtes HEA révèlent qu'au Sahel, les ménages très pauvres (composés de 7 personnes et plus, qui cultivent au maximum un hectare et qui sont en phase de paupérisation croissante) représentent 30 à 35 % des ménages sur lesquels portent les observations. Les ménages pauvres (dont les surfaces exploitées sont inférieures à un hectare et demi, et qui pratiquent la pluriactivité) représentent quant à eux 25 à 30 % de l'échantillon étudié. Enfin, la catégorie des ménages « nantis » (qui exploitent des terres d'une superficie d'à peu près 4 hectares et qui sont insérés dans les échanges marchands) représente 10 à 15 % des ménages. Ces enquêtes témoignent de l'accroissement des inégalités sociales entre les différentes catégories de ménages et donc de l'impossibilité d'appréhender l'agriculture familiale comme un tout homogène. Au Niger, par exemple, dans les zones ayant fait l'objet d'enquêtes HEA, 15 % des ménages possèdent 47 % des terres cultivées, 54 % du cheptel « petits ruminants » et 70 % du gros cheptel. À l'opposé, de plus en plus de ménages possèdent une base productive insuffisante, ce qui les contraint à louer leur force de travail.

2. la disponibilité des terres

Il ressort des analyses réalisées par la FAO que des réserves de terre existent en Afrique, mais que 60 % de celles-ci sont concentrées dans quelques pays d'Afrique centrale et, dans une moindre mesure, d'Afrique de l'Est et d'Afrique australe. Dans de nombreux pays, les terres disponibles pour l'agriculture seront insuffisantes au cours des prochaines années. Par ailleurs, des disparités existent entre les régions d'un même pays.

3. les filières ou chaînes de valeur

Les filières dans lesquelles s'insèrent les ménages, dans la production agricole elle-même ou en aval de celle-ci, peuvent-elles être pourvoyeuses de revenus supplémentaires? Trois types de filières doivent être distingués : les produits tropicaux de base exportés sur le marché mondial tels que le café, le coton, le cacao ; les produits exportés sur le marché mondial mais plutôt dans des secteurs de niche tels que le coton biologique, le sésame, le karité ; et les produits alimentaires de base destinés aux marchés nationaux, régionaux, tels que les tubercules, les céréales et les viandes. En Afrique subsaharienne, le pouvoir d'achat des classes moyennes urbaines augmente et une partie de celui-ci est destiné à la consommation de produits alimentaires². Cette dynamique constitue une opportunité de croissance pour le secteur agricole. Toutefois, les actifs agricoles restent largement plus nombreux que les consommateurs, ce qui limite le potentiel de ces marchés.

Quels enseignements nous permettent de tirer ces constats sur les politiques agricoles et les politiques de développement rural?

Tout d'abord, la question des structures agraires est un élément déterminant pour permettre la création d'emplois. Dans ce sens, il apparaît important que les pouvoirs publics et leurs partenaires agissent sur les problématiques de concentration des ressources et d'inégalités entre les ménages, y compris au sein de l'agri-

1. Éléments repris de l'intervention de Bakary Seydou (« Enseignements de l'analyse HEA ») et de Roger Blein (« Enjeux de la cohérence des politiques ») lors de l'atelier sur la protection sociale en Afrique de l'Ouest, organisé par OXFAM à Dakar les 20 et 21 mars 2013.

2. Voir étude « Importance et structure du marché alimentaire en Afrique de l'Ouest (MALVILAO) », réalisée par AFRISTAT, le CIRAD et l'AFD en 2012.

3. La commission agriculture et alimentation (C2A) de Coordination Sud a produit un rapport sur les forces et les limites de l'agro-écologie. « Répondre aux défis du XXI^e siècle avec l'agro-écologie : pourquoi et comment? »
www.coordinationsud.org

culture familiale. Ensuite, se pose la question des techniques de production et des technologies. Dans les années 1960-1970, il semblait évident que la mécanisation favoriserait l'augmentation de la productivité du facteur travail. Aujourd'hui, l'enjeu est de mettre en place des techniques de production qui emploient un maximum de personnes, tout en leur offrant un revenu décent. De ce point de vue, un certain nombre de techniques agricoles sont particulièrement intéressantes dans la mesure où elles nécessitent l'emploi de davantage de main d'œuvre tout au long de l'année, tout en tenant compte des enjeux environnementaux³. Enfin, la question de la gestion des échanges avec le reste du monde, et donc de la compétitivité vis-à-vis des produits importés, est particulièrement importante. S'il est essentiel de parvenir à une rémunération correcte du travail des agriculteurs, notamment à travers des mesures de protection aux frontières, il convient toutefois d'être vigilant dans la mise en œuvre de telles politiques. En effet, les ménages les plus pauvres, y compris en zone rurale, sont fortement dépendants du marché, et donc des biens importés, pour leur alimentation.

La réponse au défi de l'emploi ne pourra donc pas se limiter aux seules politiques agricoles. À celles-ci, il s'avère nécessaire d'associer des politiques ambitieuses de protection sociale, allant de l'extension des dispositifs de filets sociaux de sécurité au renforcement des efforts en matière d'éducation de base, en passant par l'application de minima sociaux dans le salariat agricole.

Enfin, des politiques migratoires moins restrictives, des politiques de préservation ou restauration de la paix et de la sécurité, des politiques de santé reproductive et des politiques de formation–insertion professionnelle ont également un rôle important à jouer.

Les politiques et les dispositifs en faveur de la formation et de l'insertion des jeunes ruraux doivent donc prendre en compte cette question de la structure des ménages et des actifs dont ils disposent. En outre, il est important de suivre l'évolution des performances de l'agriculture et de tenir compte des échanges dans lesquels sont insérés les terroirs afin d'apprécier les opportunités d'emploi dans les différentes filières. Les zones et les filières pour lesquelles il est possible d'enclencher un processus vertueux d'intensification en travail et d'amélioration de la rémunération de ce travail tout en préservant les ressources naturelles sont probablement peu nombreuses. On peut citer en exemple le maraîchage périurbain ou certaines productions destinées à des marchés d'exportation spécifiques (karité, sésame, mangues...). Un travail plus poussé d'identification de ces filières et de ces zones devrait constituer un chantier prioritaire pour les années à venir.

Points de discussion

Pierre-Blaise Ango a rappelé l'influence de l'histoire dans la situation actuelle. L'héritage de la colonisation a d'abord imposé une agriculture administrée, où les agriculteurs étaient contraints de produire des cultures destinées à l'exportation. Puis a prévalu une politique plus libérale, aussi appelée politique de filière. À partir du moment où des problèmes de sécurité alimentaire ont émergé, l'intérêt s'est porté sur la mesure des flux et des revenus générés par les exploitations, dans le but d'assurer la sécurité alimentaire. Enfin, depuis peu s'est ajoutée la question de la durabilité des ressources, ce qui a parfois contraint les populations qui habitaient ces espaces naturels à se déplacer. Le cumul de ces différents facteurs rend complexe l'élaboration d'une politique.

Quel peut-être le rôle des organisations professionnelles (OP) et des interprofessions dans ces politiques publiques agricoles ?

Olivier Renard a rappelé le potentiel des OP et des interprofessions. Dans le domaine de la formation, par exemple, des outils simples existent pour renforcer les capacités des hommes et des femmes et faciliter leur insertion dans l'emploi. À une échelle macro, les interprofessions peuvent également avoir un impact sur les flux de matières. Lorsqu'une organisation est suffisamment solide, elle peut avoir des interactions avec le gouvernement pour orienter les politiques publiques.

Jérôme Coste a fait remarquer que le potentiel des OP et des interprofessions était notamment lié à la hausse de la demande urbaine. Toutefois, ce sont principalement les 10 à 15 % des ménages dits nantis qui bénéficient, ou pourront bénéficier, de cette croissance, de cette meilleure structuration des OP et du renforcement du pouvoir de négociation dans les filières.

L'insertion doit-elle faire l'objet d'une politique publique à part entière ?

Christian Fusillier s'est interrogé sur la pertinence de réfléchir avec un ensemble d'acteurs à la définition, à l'écriture et à la promotion de politiques spécifiques pour l'insertion. N'est-il pas préférable de partir des politiques (agricoles, de l'emploi, ou autres) déjà existantes ? Il s'agit de questions qui se posent déjà dans un certain nombre de pays d'Afrique de l'Ouest et d'Afrique centrale.

Jérôme Coste considère que l'amélioration de l'accès à l'emploi dépend de nombreux leviers déjà intégrés aux politiques sectorielles. La formulation d'une stratégie relative à l'insertion présente un intérêt seulement si elle apporte une réelle valeur ajoutée, dans le pays concerné, par rapport aux politiques sectorielles existantes.

QUELLES APPROCHES POUR RELEVER LE DÉFI DE L'INSERTION DES JEUNES ? (ÉTIENNE BEAUDOUX, ANNE LE BISSONNAIS)

Quelles ont été les évolutions et les pratiques développées en matière de formation et d'insertion au cours des dernières décennies ? Dans les pays anciennement colonisés par la France, les actions de formation-insertion ont pendant longtemps été inspirées du modèle français de l'enseignement et de la formation technique et professionnelle (EFPT). Toutefois, des expérimentations intéressantes sont conduites en matière d'appui aux jeunes ruraux. Les plateformes d'accueil, d'information et d'orientation récemment mises en place dans plusieurs pays s'inscrivent dans une approche globale de l'insertion.

La formation et l'enseignement agricoles au lendemain des indépendances

Dans les années 1960-1970, dans le domaine de la formation agricole conduite par la coopération française, les formations ont principalement consisté en des formations techniques. L'objectif poursuivi à travers celles-ci était de former des vulgarisateurs en milieu rural afin qu'ils diffusent la « bonne parole technique » auprès des paysans. Des débats avaient lieu à l'époque entre, d'un côté, les tenants du système Bénor dit « *formation-visite* », consistant en des interventions massives, avec d'importants moyens engagés pour intervenir auprès de l'ensemble des paysans et, de l'autre côté, les partisans de la « *recherche-développement* », critiquant le simplisme du système promu par la Banque mondiale. Les tenants de la « formation développement » ont été fortement soutenus par la coopération française et notamment par la Caisse centrale de coopération économique — CCCE.

Parallèlement à cela, en matière d'enseignement agricole, les centres de formation à la française ont constitué le modèle dominant après les indépendances. À l'instar des dispositifs composant le système de l'EFPT au Niger (cf. présentation Jean-Michel Limat), les contenus des formations dispensées dans ces établissements étaient peu articulés avec les réalités du terrain. Cela était également le cas dans l'enseignement supérieur, inspiré du modèle universitaire français et fortement financé par la coopération française. Au niveau des cadres formés, de fortes pressions sociales étaient exercées pour le développement d'études longues, débouchant sur des emplois dans la fonction publique. Or, à partir des années 1980 et avec la mise en place des politiques d'ajustement structurel, les opportunités d'emploi dans l'administration se sont réduites. Une partie des jeunes sortis de ces écoles a alors été embauchée dans les ONG et un nombre limité d'entre eux s'est installé comme exploitant agricole.

Dans le domaine de la formation des ruraux on peut toutefois signaler les bienfaits des opérations dites de « ruralisation » de l'enseignement menées afin de mieux articuler la formation, y compris la formation initiale, avec les exigences du terrain. L'IRAM a longtemps été impliqué dans ces approches. Les centres de formation des jeunes agriculteurs au Burkina Faso sont également une initiative intéressante à signaler.

Le contenu des projets de la coopération française en matière de formation agricole

Au lendemain des indépendances, la coopération française a engagé de grandes opérations institutionnelles visant à appuyer les institutions nationales de formation. Des coopérants (enseignants, conseillers pédagogiques) étaient mis à disposition et apportaient des innovations en matière de *curricula*, de formes d'enseignement. L'ensemble de ces institutions ont également été dotées en moyens (bâtiments, équipements, etc.). La coopération française a soutenu un certain nombre d'écoles de formation de techniciens, d'ingénieurs au Mali, au Cameroun, ou encore, plus massivement, à Mostaganem (Algérie). Ce fut également le cas d'institutions de formation plus spécialisées comme les écoles de formation des agents de la coopération au Cameroun ou les écoles de formation d'agents de développement rural au Sénégal. Dans le cadre de ces interventions, d'importants investissements ont été réalisés dans les démarches de « recherche-développement » au niveau de la formation (voir les travaux du réseau recherche-développement par exemple).

Par ailleurs, dans le cadre d'opérations de développement, d'autres opérations significatives ont été menées afin d'appuyer les jeunes. Des sociétés de développement comme la Compagnie malienne de développement des textiles (CMDT) au Mali ou SODECOTON, et la société de développement du cacao (SODECAO) au Cameroun, ont par exemple été impliquées dans ces actions. Parfois, ces sociétés appuyaient spécifiquement certaines populations comme les femmes, les jeunes, avec des résultats très intéressants.

Quels modèles d'intervention privilégier aujourd'hui ?

À partir des années 2000, les sociétés de développement n'ont plus eu les moyens de mener des politiques d'appui spécifiques.

Aujourd'hui l'enjeu est de mener des interventions massives et mieux articulées avec les politiques publiques de l'emploi, et en impliquant les collectivités locales. À ce titre des formations de jeunes sont conduites et regardées avec intérêt, comme les actions de formation menées par les Maisons familiales rurales (MFR) ou les actions menées dans le domaine du foncier au Cameroun, dans le cadre du programme d'Appui à la rénovation et au développement de la formation professionnelle (AFOP). Malgré tout, il semble qu'il y ait une panne de modèles innovants qui s'inscriraient dans une approche globale de la formation des jeunes et de leur accès à la vie active, en relation avec les politiques de l'emploi. Il apparaît donc pertinent de réfléchir à de nouvelles formes d'approches en direction des jeunes, telles que celles-ci sont par exemple développées en France par des mouvements d'éducation populaire (le Mouvement rural de jeunesse chrétienne — MRJC — par exemple). Des acteurs tels que les organisations professionnelles (agricoles et autres) et les collectivités doivent être questionnés sur les politiques qu'ils mènent en direction des jeunes. Enfin, d'un point de vue financier, si des structures privées peuvent être mobilisées pour soutenir les politiques d'appui aux jeunes ruraux, beaucoup d'interventions en direction des jeunes seront nécessairement de l'ordre de la subvention publique plutôt que de l'autofinancement.

Pour une approche globale et territoriale d'appui à l'insertion

La faiblesse de l'offre de formation en milieu rural et la limite de certaines approches sectorielles ou ponctuelles (apports en kits de matériel sans accompagnement ni suivi post-formation par exemple) incitent à penser les actions de formation et d'insertion dans une approche plus globale. Il est également important de réfléchir à l'articulation entre politiques publiques (notamment agricoles) et politiques d'accompagnement à l'insertion. Certaines actions en matière de formation professionnelle évoluent positivement. Ainsi, davantage d'importance est aujourd'hui accordée à l'approche métiers. En effet, rendre le métier d'agriculteur attractif, adapter les savoir-faire aux évolutions actuelles et tenir compte de la diversité du métier d'agriculteur (petits et grandes exploitations, salariat, etc.) contribuent à limiter le nombre de départs des jeunes vers les villes. Ensuite, les articulations ville-campagne, urbain-périurbain doivent être prises en compte, la pénétration des modes de vie urbains et ruraux étant de plus en plus forte¹. S'appuyer sur les potentialités économiques du territoire et appréhender l'ensemble des métiers ruraux existant est par ailleurs essentiel. À titre d'exemple, les MFR, dont l'approche est ancienne, diversifient de plus en plus leurs formations et encouragent les jeunes à développer la pluriactivité et la polyvalence. Valoriser les apprenants par l'établissement de référentiels métiers et de référentiels de formations, à l'image de ce qui est réalisé dans le cadre du programme AFOP au Cameroun, est également une piste à privilégier. L'exemple des champs écoles au Niger mentionné par Jean-Michel Limat est également intéressant puisque, dès le départ, ce dispositif s'appuie sur la volonté de communautés rurales, est très peu coûteux et donc adapté aux capacités économiques du public. Les chantiers d'insertion des plateformes de services en Côte d'Ivoire allient quant à eux agriculture, petit élevage, pisciculture, en lien avec les potentialités du territoire. Enfin, le centre Songhaï, au Bénin, développe aujourd'hui des filières de plus en plus diversifiées, notamment pour les femmes, en travaillant par exemple sur la transformation des produits agricoles.

Au delà de ces innovations en matière de formation, une nouvelle approche se développe, celle de l'insertion de plus en plus appréhendée comme un processus complexe (plutôt que comme un état d'entrée en emploi) qui nécessite une combinaison d'interventions conduites par différents acteurs. En milieu rural, la famille joue par exemple un rôle fondamental en favorisant ou en limitant l'accès des jeunes au foncier. D'autres acteurs tels que les centres de formations, les organisations professionnelles, les organisations paysannes, peuvent également intervenir. Enfin, le hasard, un problème de santé, une rencontre, peuvent influencer sur les trajectoires des jeunes. Il est donc important de prendre en compte les interactions entre ces différents facteurs et de tenir compte des aspirations des jeunes et de leurs stratégies (ce qui nécessite par ailleurs d'être à l'écoute des jeunes). La pénibilité de certains métiers peut par exemple inciter les filles à vouloir pratiquer certaines activités plutôt que d'autres. De nombreux autres facteurs tels que le manque d'information (sur les marchés, les dispositifs existant, les métiers), l'enclavement de certains villages et les difficultés d'accès au crédit, jouent par ailleurs un rôle déterminant. L'orientation professionnelle

1. Losch B., *Relever le défi de l'emploi : l'agriculture au centre*, in *Perspectives*, Cirad, n°19, octobre 2012, 4 p.

et l'accompagnement des projets des jeunes doivent donc être réalisés en tenant compte de l'ensemble de ces freins et en mobilisant les ressources du territoire pour les dépasser.

Un exemple de dispositif innovant : les plateformes d'information, d'orientation et d'accompagnement

Cette approche globale a été mise en place dans un certain nombre de plateformes au Niger, au Sénégal, en Côte d'Ivoire et en Mauritanie, avec parfois des approches en termes de méthodologie assez similaires comme au Niger et en Mauritanie. Les plateformes sont des dispositifs d'accueil, d'information, d'orientation et d'accompagnement des jeunes et ont donc une fonction différente des centres de formation professionnelle. Elles permettent de connaître les besoins des jeunes sur un territoire, de s'adapter à leurs demandes, de chercher des réponses avec les acteurs locaux et d'innover lorsque ces réponses n'existent pas. Ces dispositifs comportent par ailleurs une dimension de veille et d'observation des territoires.

À titre d'illustration, les premières plateformes du Niger ont été mises en place dans les années 2009-2010, à partir d'une première expérimentation à Niamey. Par la suite, un arrêté du Ministère de la Formation professionnelle et de l'Emploi a validé la création de ces plateformes sur l'ensemble du Niger. Quatre plateformes ont été construites en 2011 et aujourd'hui 14 plateformes couvrent les 8 régions du Niger. Swisscontact Niger appuie ces dispositifs notamment dans le cadre de la formation des conseillers, pour la mise en place des partenariats. En 2012, 50 conseillers sont employés dans les 14 plateformes et 3300 jeunes sont accompagnés (sur 10 plateformes, les 4 dernières plateformes ayant vu le jour fin 2012). À l'inverse des Plateformes de services (PFS-CI) développés en Côte d'Ivoire, ce modèle de dispositif s'avère peu coûteux : les locaux, notamment, sont mis à disposition par les services déconcentrés de l'État ou des ONG. La démultiplication des plateformes au Niger au cours des prochaines années dépendra de la volonté des communes, qui devront apporter leur financement. Des expérimentations sont déjà en cours pour développer des systèmes de conseillers mobiles et toucher davantage les jeunes des communes rurales. Ces initiatives sont intéressantes. Toutefois, l'ampleur des besoins soulignée par Jérôme Coste laisse à penser que ces politiques d'insertion intersectorielles prendront des années à se développer. En outre, celles-ci ne pourront exister que si elles sont articulées à des politiques agricoles qui favorisent les agricultures familiales.

Comment les jeunes sont-ils pris en compte et considérés comme des acteurs à part entière dans ces dispositifs ?

Johanne Villegas s'est interrogée sur l'existence d'expériences au Sud ayant favorisé des dynamiques collectives de jeunes. Il s'agit d'un aspect important au regard des enjeux démographiques. Les jeunes doivent pouvoir réfléchir collectivement à leur propre insertion et être impliqués dans des démarches prospectives sur les territoires.

Anne Le Bissonnais a précisé qu'il s'agissait d'une question importante, qui amène par ailleurs à s'interroger sur la représentation des jeunes dans les organisations paysannes. Dans les différentes instances, les jeunes sont en fait très peu pris en compte. À travers les dispositifs de type plateformes, l'idée est de faire ressortir ce qui se dit durant le travail d'écoute pour accompagner d'éventuels projets. L'accompagnement des jeunes dans le développement de leur activité de réparation de téléphones portables, cité par Jean-Michel Limat, est un exemple intéressant d'initiative lancée par des jeunes.

Étienne Beaudoux a noté que l'expérience française en matière d'appui à l'éducation populaire pouvant favoriser ce type de démarches avait été très peu mobilisée et valorisée dans le cadre de la coopération française.

Quel est le profil des jeunes accueillis dans les plateformes ?

René Billaz s'est interrogé sur le profil du public reçu dans les plateformes et plus particulièrement s'agissant de la représentation des filles au sein de ces dispositifs.

Anne Le Bissonnais a précisé que les plateformes étaient destinées à tous les jeunes. Dans le cas des plateformes du Niger, les filles sont aussi nombreuses que les garçons, contrairement aux situations rencontrées dans les centres de formation. Souvent, les jeunes se rendent à la plateforme via le bouche à oreille, pour des demandes qui peuvent être de nature très différente.

L'alphabétisation est-elle une composante incontournable de la formation ?

René Billaz s'est interrogé sur la nécessité d'associer systématiquement l'alphabétisation aux formations professionnelles auxquelles participent les jeunes.

Anne Le Bissonnais a expliqué que cela dépendait du projet du jeune. Par exemple, si celui-ci souhaite intégrer un centre de formation pour lequel un niveau minimum en français est requis, la plateforme pourra le mettre en lien avec des ONG d'alphabétisation. Une question se pose toutefois lorsque ces services n'existent pas dans les territoires. Il faut donc tenir compte des ressources locales et, lorsqu'un manque est identifié, un travail peut être réalisé pour monter une action d'alphabétisation par exemple. Il n'y a pas de modélisation possible dans ces approches qui partent des contextes des territoires.

Quels sont les facteurs susceptibles d'améliorer le lien entre le monde de la formation et le monde du travail en Afrique ?

Christian Eberschweiler a souligné le manque de dispositifs d'alternance ou

les contrats de professionnalisation en Afrique. Cela explique en partie que la transition entre formation et marché de l'emploi soit difficile.

Régine Gilet a toutefois fait remarquer que les différentes expérimentations menées jusqu'ici en Afrique (et notamment en Guinée équatoriale) en matière d'alternance avaient échoué. Ce type de dispositifs nécessite en effet l'existence d'un tissu entrepreneurial important, qui est jusqu'à présent très peu développé en Afrique.

Lucien Cousin a insisté sur la tension historique existant entre la logique développée dans les systèmes économiques de production et la ressource humaine. Reconnecter ces deux sphères nécessite de mobiliser l'ensemble des vecteurs techniques, pédagogiques, institutionnels, économiques au sein des formations. Par ailleurs, une véritable volonté politique est nécessaire. Or celle-ci n'est pas uniforme, au Nord comme au Sud, et les politiques d'influence peuvent nuire à l'atteinte de ces objectifs.



Le lien entre jeunes, territoires et acteurs

TABLE RONDE. LA PRISE EN COMPTE DES JEUNES DANS LES STRATEGIES DE DÉVELOPPEMENT LOCAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

La première table ronde de cette journée, animée par **Pascale Vincent**, a permis de montrer que l'intégration des jeunes dans les espaces de dialogue politique sur le plan local est un enjeu important et en même temps complexe. Les quatre participants ont témoigné de la manière dont les collectivités territoriales intègrent les jeunes dans leurs stratégies, et ce dès l'élaboration des plans de développement local.

La participation des jeunes au processus de développement local

Marie-Jo Demante a tout d'abord rappelé que, d'une manière générale, la formation professionnelle et l'insertion des jeunes sont souvent des préoccupations importantes pour les élus et sont prises en compte par les collectivités locales, en particulier dans les zones de conflits et de crise. Toutefois, les communes, et notamment dans les zones rurales, n'ont pas dans leurs compétences les questions de développement économique, de formation et d'insertion professionnelle, qui sont normalement traitées au niveau des régions (lorsque celles-ci existent). À cette limite d'ordre légal et réglementaire s'ajoutent des limites d'ordre financier et le manque de moyens et de capacités de certains élus et d'autres acteurs à s'emparer de ces sujets. Les collectivités locales, dans le cadre de la planification territoriale, sont censées inscrire les besoins en investissement de la commune ou les activités qu'elles jugent prioritaires au sein des plans de développement local (ou plans de développement communal). Ces planifications locales en principe participatives laissent souvent peu de place aux jeunes et les investissements réalisés en leur direction relèvent davantage des domaines culturel et sportif que des domaines économique ou de la formation. En revanche, lorsqu'il s'agit de questions qui touchent à la gestion des ressources naturelles et du foncier, les jeunes font souvent tout leur possible pour se faire une place au sein des structures de décision.

Latyr Ndiaye a témoigné qu'au Sénégal la jeunesse commence à intégrer les instances de décision des communes rurales comme celle de Dendeye. Les aspirations des jeunes sont prises en compte dès la phase de diagnostic préalable à l'élaboration des plans de développement local. Des jeunes ont ainsi participé à l'identification de projets liant davantage la formation et l'insertion, à l'élaboration de plans de formation en lien avec les services techniques de la commune, mais aussi à la signature de conventions avec les institutions de microfinance.

En France, **Anne Le Bissonnais** a évoqué l'action conduite par les Missions Locales pour favoriser l'insertion des jeunes. Associations créées en 1982 à la suite de la publication du rapport Schwartz¹, les 450 Missions Locales qui maillent aujourd'hui le territoire français accueillent, orientent et accompagnent les jeunes dans leurs projets d'insertion professionnelle et sociale. Les Missions Locales s'inscrivent dans une approche globale : elles interviennent sur l'ensemble des facteurs (mobilité, financement logement, etc.) susceptibles de freiner l'insertion des jeunes et travaillent pour cela en lien avec les différents acteurs du territoire. Anne Le Bissonnais a rappelé

1. Schwartz B., *L'insertion professionnelle et sociale des jeunes*, Rapport au Premier Ministre, Paris, La documentation française, septembre 1981, 146 p.

que ces associations sont une initiative émanant des élus des territoires et que leur financement est assuré à hauteur de 46 % par les collectivités locales. Les Missions Locales sont donc impliquées dans les politiques menées localement et les jeunes sont parfois partie prenante de ce processus. À titre d'exemple, à Saint-Dié-des-Vosges, des jeunes sont chargés de recueillir la parole d'autres jeunes dans les différentes vallées du territoire et travaillent en lien avec la communauté de commune pour construire le futur plan de la politique jeunesse.

Sandra Barlet a rappelé qu'en Mauritanie, la responsabilité des questions d'emploi et d'insertion n'est pas clairement répartie entre les différents acteurs. Les questions d'emploi et de formation sont clairement rattachées au ministère chargé de l'emploi et de la formation professionnelle. Toutefois, les mandats des collectivités territoriales comprennent le développement économique du territoire et l'appui à la jeunesse, qui ont donc des conséquences directes sur l'emploi et l'insertion des jeunes. Dans le cadre du projet Cap Insertion² mené par le Gret, dans un objectif de pérennisation, les communes et le ministère ont été dès le départ impliqués dans les échanges. Par la suite, la communauté urbaine de Nouakchott a également manifesté son intérêt pour ce type de dispositif. Un comité de suivi a été mis en place, au sein duquel les jeunes avaient leur place, à côté des entreprises, des institutions et des structures de formation. Toutefois, très vite, les jeunes n'ont plus participé à ce comité. Il existe certes des associations de jeunesse, mais les jeunes n'ont pas toujours suffisamment confiance en eux ou de sentiment de représentativité. Il est également possible que les jeunes aient été découragés par les débats au sein de ce comité, qui portaient davantage sur des enjeux institutionnels qu'opérationnels. À l'heure actuelle, deux des trois antennes de Cap Insertion présentes dans les quartiers périphériques de Nouakchott vont être reprises par le Ministère de l'Emploi et de la Formation professionnelle. Un cadre institutionnel de reconnaissance du dispositif est en train d'être élaboré. Le programme national d'appui à la micro-entreprise a été renommé « programme national d'insertion et d'appui à la micro-entreprise » et les antennes deviennent ainsi l'instrument privilégié du gouvernement. La communauté urbaine de Nouakchott est quant à elle intéressée par la structuration d'un service jeunesse ou développement économique mais sans être impliquée dans la mise en œuvre. L'objectif est plutôt de mettre en place une délégation de service, sur laquelle elle pourra s'appuyer. Le Gret travaille donc avec les communes sur la manière dont il est possible d'intégrer ces questions de jeunesse et de développement économique dans leurs stratégies. La Communauté urbaine de Nouakchott s'appuiera ensuite sur ces éléments pour formaliser son plan communautaire de développement local.

Le renforcement des capacités citoyennes des jeunes à travers la participation

Dans les années 1980, la question de la participation des jeunes était très importante au sein du réseau des Missions Locales. Comme l'a précisé Anne Le Bissonais, les questions relatives à l'innovation et à la participation des jeunes se sont de nouveau posées dans les années 2000. L'Union Nationale des Missions Locales (UNML) a mis en place l'Institut Bertrand Schwartz (IBS), au sein duquel sont engagées des recherches-action collectives qui ont pour but d'associer les jeunes à la mise en place de politiques publiques sur les territoires. Au delà des

2. Le projet CAP insertion mis en œuvre par le Gret depuis 2007 teste un dispositif d'appui à l'insertion des jeunes des quartiers périphériques de Nouakchott. Le dispositif comprend un volet accompagnement des jeunes (accueil, orientation et accompagnement) et un volet mise en réseau d'acteurs.

conseils d'usagers et des collègues jeunes au sein des Conseils d'administration, qui n'ont pas toujours bien fonctionné dans les Missions Locales, d'autres formes de participation, partant des jeunes, sont aujourd'hui expérimentées.

Latyr Ndiaye a fait remarquer que dans certaines sociétés, les jeunes doivent suivre l'exemple de leurs parents, ce qui peut constituer un facteur limitant leur participation. Toutefois, les collectivités s'efforcent de répondre aux demandes des jeunes. Cela apparaît essentiel, y compris aux yeux des élus, afin qu'un renouvellement des générations soit possible. Les élus ont par ailleurs la responsabilité de libérer le pouvoir au sein des différents cadres de concertation et de dialogue, afin que ceux-ci puissent être investis par les jeunes.

Le partage des responsabilités entre l'État et les collectivités territoriales

Dans le cadre des deux options privilégiées par le Gret pour la pérennisation du dispositif CAP Insertion, Sandra Barlet a expliqué qu'un espace d'échanges et de dialogue entre l'État et les collectivités devrait être mis en place le plus rapidement possible. Toutefois, les cultures et les logiques d'action de ces deux acteurs sont très différentes. Aujourd'hui, un cadre d'échange *a minima* est posé pour permettre aux acteurs d'échanger sur des problématiques très concrètes. De plus, des formations communes pour les conseillers issus des différentes antennes seront organisées. Enfin, le suivi des résultats et des principaux points de pilotage sera également mutualisé.

Latyr Ndiaye a expliqué qu'aujourd'hui, les collectivités locales et en particulier les communautés rurales demandent plus de compétences et de moyens mais qu'elles n'ont pas les services techniques suffisants pour répondre à l'ampleur des besoins. Par ailleurs, lorsque l'État met des services techniques à disposition des collectivités locales dans le cadre de conventions type, la coopération entre ces deux acteurs est peu opérationnelle. En revanche, la commune rurale de Dendeye travaille avec les Agences Régionales de Développement (ARD) qui constituent, depuis 1996, l'un des piliers sur lesquels peuvent s'appuyer les collectivités locales. Cette initiative a permis aux communautés rurales qui ne disposent pas de services techniques de mener des actions significatives.

Mesurer les effets de l'insertion et évaluer les politiques publiques

Selon Marie-Jo Demante, les programmes qui se déroulent dans le cadre de coopérations décentralisées et qui impliquent les collectivités locales sont souvent très intéressants car leurs ambitions sont limitées à court terme, mais ils s'inscrivent dans le long terme et permettent d'accompagner les projets des populations dans la durée. À titre d'exemple, au Bénin, des entrepreneurs solidaires sont accompagnés dans le cadre d'un programme en partenariat avec la région Picardie. L'une des conditions du soutien apporté par cette région française est l'implication de jeunes entrepreneurs. L'impact recherché est donc bien la génération de revenus mais aussi la création d'emplois pour la jeunesse.

Anne Le Bissonnais a souligné que l'accompagnement des jeunes par les Missions Locales en France faisait l'objet d'évaluations très pointues. En 2010, l'Inspe-

tion générale des finances, a par exemple montré que les Missions Locales étaient efficaces en matière d'accompagnement global, puisqu'elles sont intégratrices de services et de moyens³. L'insertion étant une question complexe, il est donc important de travailler sur des évaluations systémiques et sur le temps long car l'insertion ne se résume pas au nombre d'entrées en emploi. Par ailleurs, il est nécessaire que les indicateurs d'évaluation soient construits de manière collective, avec les acteurs concernés.

3. IGF, *Les Missions Locales pour l'insertion professionnelle et sociale des jeunes*, juillet 2010, www.igf.finances.gouv.fr

Points de discussion

Comment les différentes expériences présentées permettent-elles d'impulser des dynamiques de participation collectives ?

Johanne Villegas a souligné qu'il est difficile pour les jeunes d'être représentés en tant que chômeurs, en particulier au nom d'un collectif. Accompagner les jeunes de manière individuelle montre par ailleurs certaines limites, puisque cela individualise les problèmes. Il est donc important, sous différentes formes, d'impulser des dynamiques collectives permettant aux jeunes d'acquérir d'autres compétences et de valoriser leurs qualités vis-à-vis des institutions.

Sandra Barlet a expliqué que des associations de jeunes s'étaient créées ou structurées autour de CAP Insertion. Les évaluations et études d'impact réalisées⁴ ont montré que les jeunes ayant bénéficié du dispositif avaient fortement apprécié l'accompagnement dont ils avaient bénéficié et manifestaient la volonté d'accompagner à leur tour leurs frères et sœurs dans les antennes, avec pour modèle CAP Insertion. Par ailleurs, les études ont révélé que les jeunes apprécient d'avoir un lieu de socialisation, où ils peuvent échanger et dialoguer et ainsi pouvoir être indépendant vis-à-vis de leurs aînés.

Anne Le Bissonnais a ajouté que l'accompagnement individuel n'était pas incompatible avec la création d'espaces de rencontres, d'initiatives et de prise de parole.

Marie-Jo Demande a cité l'exemple de l'initiative d'un regroupement villageois qui, dans le cadre d'un processus de planification locale, s'est mobilisé pour la construction d'une maison des jeunes. L'existence de ce lieu s'est révélée très importante afin que les jeunes puissent s'exprimer librement dans « leur maison », sans le contrôle social des aînés. Les problématiques foncières pouvaient par exemple être abordées alors qu'il s'agit de questions qu'il est difficile d'évoquer habituellement.

(Étienne Beaudoux) Les collectivités locales mènent-elles des actions réellement novatrices ?

Sandra Barlet a expliqué qu'il lui semblait plus pertinent de se demander si les projets fonctionnent, que ceux-ci soient innovants ou non. Toutefois se pose la question de savoir comment lier davantage les dispositifs qui accompagnent des parcours et ceux qui permettent de créer de l'emploi. Il semble ne pas y avoir de solution clé en main, chaque contexte étant différent.

4. Le Bissonnais A. et Ould Meïne H., *Étude d'impact qualitative du Centre d'appui à l'insertion professionnelle des jeunes (CAP Insertion) à Nouakchott (Mauritanie)*, Gret, 2011.

Marie-Jo Demande a ajouté que les collectivités ne pouvaient pas s'occuper de toutes les questions auxquelles l'État n'est pas en mesure de répondre. Dans le cas des problématiques foncières par exemple, les collectivités locales n'ont pas toujours la possibilité d'influer sur le processus d'attribution des terres. Toutefois, certaines collectivités locales sénégalaises ont par exemple la possibilité d'agir sur ces facteurs et, dans certains cas, elles ont privilégié l'attribution des terres au profit des jeunes plutôt qu'à d'autres catégories de la population. Cela demande une volonté politique et du courage. Par ailleurs, en matière de financement, la collectivité locale peut par exemple garantir des fonds d'emprunts dont bénéficient les jeunes auprès d'IMF. Il est toutefois difficile pour les collectivités locales d'agir dans le domaine de la formation professionnelle. Cela pourrait être fait par des communautés de communes, à condition qu'un opérateur, public ou privé, soit là pour l'appuyer. Enfin, en milieu rural, peu de structures accompagnent les jeunes dans leurs projets. Les OP sont également assez peu engagées en faveur de la jeunesse.

Anne Le Bissonnais a rappelé que le maillage du territoire français par les Missions Locales a nécessité une vingtaine d'années. Les premières Missions Locales se sont développées en ville, puis la décentralisation a permis leur essaimage. Très souvent les Missions Locales ont des antennes dans les communes moyennes et des permanences au sein des petites communes rurales. Les collectivités rurales peuvent alors s'impliquer à travers la mise à disposition de locaux par exemple.

Latyr Ndiaye a ajouté qu'il était possible d'agir sur la formation et l'insertion des jeunes en agissant sur les autres domaines. Améliorer les services par exemple, peut contribuer à favoriser l'insertion des jeunes.

Christian Fusillier a rappelé que les financements du type appels à projet, lancés par l'AFD pour des programmes d'ONG, prenaient en compte cette question du lien entre insertion et collectivités. Les ONG ont cette volonté et ont pour préoccupation de travailler en partenariat avec les collectivités. Toutefois, cela reste un processus long, il faut donc suivre l'évolution des ces projets. De plus, dans beaucoup de pays d'Afrique subsaharienne, la décentralisation a été effective en matière de transfert des responsabilités, mais pas en matière de transfert des budgets.

Jean-Michel Limat a ajouté que l'innovation résultait davantage des démarches employées que des solutions apportées. À ce titre, l'accompagnement tel qu'il est conçu dans les plateformes du Niger est une forme d'innovation puisque cela crée un changement social en laissant aux jeunes la possibilité de décider par eux-mêmes de leur projet.

Pascale Vincent a conclu en précisant que cette question de l'accompagnement des jeunes posait la question de la manière dont il est possible de prendre en compte ces processus longs dans les programmes de développement. Il est important de s'interroger sur la manière dont les institutions et les coopérations peuvent s'adapter à ces processus, et non l'inverse.

TABLE RONDE 2. ACCOMPAGNER L'INSTALLATION DES JEUNES AGRICULTEURS

La seconde table ronde, animée par **Betty Wampfler**, a permis aux quatre participants de présenter quels étaient, dans le cadre des activités menées par leur organisation, les principaux freins à l'installation des jeunes agriculteurs et les pistes de réponses envisagées dans les différents contextes.

Les freins à l'installation des jeunes ruraux

L'ensemble des participants a souligné le manque d'intérêt des jeunes pour le métier d'agriculteur et les métiers ruraux en général. **Valérie Plougastel** relève ainsi que l'accès à la culture, aux loisirs, aux technologies est important pour le maintien des jeunes sur les territoires ruraux. Selon **Christophe Bouland**, les organisations professionnelles ont un rôle essentiel à jouer pour rendre le métier d'agriculteur plus attractif. Les formations dispensées dans le cadre des collèges agricoles mis en place par l'ONG Fert à Madagascar ont pour but de former des agriculteurs compétents, et de montrer ainsi aux jeunes l'intérêt et la viabilité de ce métier. En effet, comme l'a souligné **Pascal Gbénu**, l'agriculture se situe au carrefour de plusieurs sciences et nécessite un apprentissage. En MFR, la volonté des jeunes ruraux de pratiquer des activités non agricoles est toutefois de plus en plus prise compte et la formation agricole n'est pas considérée comme une fin en soi, des passerelles vers d'autres niveaux et d'autres formations pouvant être envisagées. Cela est d'autant plus important que, comme l'a précisé Valérie Plougastel, tous les jeunes formés n'exerceront pas comme agriculteurs et que certains d'entre eux seront amenés à quitter le milieu rural. Transmettre des connaissances techniques aux jeunes n'est donc pas suffisant. Il est important de les aider à construire leur propre projet, en partant de leurs connaissances. Les autres participants ont aussi insisté sur la nécessité de cet accompagnement en direction des jeunes pour leur permettre de dépasser leurs craintes, d'apprendre à gérer la prise de risques. Dans le cadre du programme AFOP, les jeunes ont tendance à vouloir réaliser des projets trop ambitieux et dans un laps de temps trop limité. Par ailleurs, comme l'a indiqué Pascal Gbénu, très souvent, l'entourage du jeune n'est pas favorable à son autonomisation, et il est donc essentiel que le jeune soit rassuré et accompagné dans ses choix.

Certains facteurs freinant l'installation des jeunes sont davantage liés au milieu dans lequel ils évoluent. L'accès au foncier est par exemple souvent difficile. Par manque de capital de départ, un jeune qui s'installe en agriculture doit d'abord travailler sur les parcelles d'autres personnes avant de pouvoir acheter ses propres parcelles grâce au fruit de son travail. De même, accéder à des financements s'avère difficile. Enfin, le projet rencontre un ensemble de risques : des risques liés à l'exercice du métier d'agriculteur (telles que les conditions météorologiques), des risques liés au marché (instabilité des prix, concurrence déloyale), des risques sanitaires (maladie) et un risque social (les projets des jeunes pouvant notamment générer de la jalousie).

Les pistes de solution envisagées pour favoriser l'installation des jeunes

Les MFR d'Afrique de l'Ouest ont engagé, il y a plusieurs années, une réflexion sur l'accompagnement des jeunes dans leur projet. Il a été constaté que les moniteurs étaient de très bons techniciens, mais qu'ils ne disposaient pas toujours de compétences adaptées en termes d'accompagnement. À cette fin, une formation expérimentale de techniciens-animateurs ruraux (TAR) d'une durée de deux ans a été mise en place en Afrique de l'Ouest. 25 moniteurs viennent d'achever leur formation et, parallèlement, un travail a été mené avec les organismes de formation et les organisations de producteurs pour prendre en compte leurs besoins. L'enjeu aujourd'hui est que les MFR s'approprient cette formation et que celle-ci soit certifiée car, comme les jeunes, les formateurs ont besoin d'être reconnus. De plus, pour faciliter la mise en œuvre des projets des jeunes, il apparaît nécessaire que les différentes organisations (organismes de formation, OP, IMF, etc.) travaillent davantage ensemble.

Christophe Bouland a précisé que l'accompagnement des projets des jeunes réalisé par Fert débute dès la première année de formation. À l'issue de celle-ci, le jeune est suivi par un conseiller qui l'accompagne dans la mise en œuvre concrète de son projet et rencontre également sa famille. Le conseiller met le jeune en relation avec un certain nombre d'acteurs susceptibles de l'aider à concrétiser son projet. À Madagascar, il s'agit par exemple des Centres de services agricoles (CSA) et des institutions financières. Enfin, les conseillers encouragent les jeunes sortis des collèges agricoles à travailler en réseau et tentent d'impulser des dynamiques de groupe. Afin de palier le manque de financements, des fonds « coup de pouce » (de l'ordre de 250 à 300 euros) ont par ailleurs été mis en place pour permettre aux jeunes d'investir dans des équipements. Fert a aussi travaillé avec les Fonds régionaux de développement agricole (FRDA) afin qu'une ligne de financement soit dédiée à l'installation des jeunes. Cette initiative permet à des jeunes issus d'autres organismes de formation de bénéficier de financements. 170 jeunes formés au sein des collèges agricoles à Madagascar ont bénéficié de financements et d'un accompagnement à l'installation.

Pierre-Blaise Ango a précisé que dans le cadre du programme AFOP, une dynamique de co-construction avec l'ensemble des acteurs a été mise en place afin de trouver des solutions aux freins évoqués. Parallèlement à la formation qu'il suit, le jeune est accompagné tant dans l'élaboration de son projet d'insertion qu'en termes de financement. Il pourra ainsi bénéficier d'une subvention ou d'un accès facilité au crédit. En cours d'activité, l'accompagnement porte sur les aspects technico-économiques mais aussi sur la gestion et la mise en relation avec les autres acteurs. Enfin, un accompagnement est réalisé en termes de suivi-évaluation des jeunes. Cela est extrêmement important afin de mesurer le retour sur investissement d'un tel programme. Actuellement, 900 jeunes sont prêts à être installés et 1 300 jeunes supplémentaires le seront prochainement. En 2015, l'objectif est que 3 500 jeunes camerounais procèdent à leur installation.

Pascal Gbénou a précisé que l'action du Conseil de concertation des riziculteurs du Bénin (CCRB) consistait à négocier des contrats collectifs, pour lesquels il est nécessaire que les producteurs soient suffisamment qualifiés. À ce titre, un certain

nombre de formation est dispensé, permettant ainsi aux producteurs de livrer leurs produits dans de bonnes conditions. De plus, les collectivités locales sont mises à contribution pour soutenir l'agriculture. À titre d'exemple, les collectivités locales et les OP ont été amenées à travailler ensemble lors de la crise alimentaire de 2008. Les collectivités locales sont également impliquées dans la sélection des jeunes qui suivent une formation au sein de la ferme école SAIN. Le CCRB a aussi travaillé à la mise en œuvre de fonds de garantie qui permettent à certains jeunes d'accéder au crédit. Enfin, il apparaît important que les jeunes qui ont réussi soient mis en avant pour donner envie aux autres jeunes de s'impliquer.

Points de discussion

N'est-il pas nécessaire d'agir sur les circuits de commercialisation et de distribution pour que les jeunes prennent conscience du potentiel économique de certaines filières?

Babacar Cissoko a témoigné de la nécessité que les filières dans lesquelles s'investissent les jeunes soient sources de revenus. Pour cela, la question des circuits de distribution apparaît importante.

Pascal Gbénou a insisté sur la nécessité de trouver des ressources afin de soutenir les filières locales et donc, indirectement, l'emploi. La taxation des produits importés par exemple, est une piste qui peut être envisagée. Les pouvoirs publics doivent également s'engager afin que la consommation de denrées produites localement soit privilégiée.

N'est-il pas nécessaire de transmettre aux jeunes davantage de compétences en matière de gestion? Faut-il, par ailleurs, encourager la mise en réseau des jeunes?

Valentin Beauval a fait remarquer que les formateurs, qui sont souvent de très bons techniciens, n'ont pas toujours les compétences nécessaires en gestion. L'approche « Conseil de gestion en exploitation familiale » (CEF) pourrait être davantage exploitée dans le cadre de projets d'installation des jeunes. De plus, l'insertion des jeunes au sein de groupes est importante car cela permet de faire circuler l'information entre eux et de réaliser des économies de coûts en matière d'appui.

Pierre-Blaise Ango a souligné que doter les jeunes de compétences suffisantes en matière de gestion est essentiel dans la mesure où, dans le cas contraire, il leur est impossible d'évaluer ce que leur rapporte leur exploitation. De même, il est important que les jeunes entrent en contact avec d'autres acteurs et s'intègrent dans un certain nombre de réseaux afin de limiter les éventuelles jalousies.

Quels sont les dispositifs qui permettent aux jeunes d'accéder au crédit tout en gagnant en autonomie?

Latyr Ndiaye s'est interrogé sur les actions menées par les différentes structures en matière d'accès au crédit. Dans certains cas, il est arrivé que les projets se poursuivent les uns à la suite des autres, entraînant un endettement des jeunes de plus en plus important.

Christophe Bouland a témoigné de la difficulté à travailler avec les IMF dans le cadre de l'accompagnement post-formation, les jeunes comme les IMF étant très frileux à l'idée d'une telle collaboration. Fert a d'abord accompagné par du microcrédit quelques jeunes qui avaient un projet et avaient pu épargner. L'organisation a récemment engagé un travail de recensement des initiatives prises par les jeunes afin de faire remonter leurs revendications et que celles-ci soient par la suite portées par la profession. Les jeunes ne sont pas suffisamment structurés aujourd'hui, bien qu'un animateur régional travaille à la mise en réseau des jeunes les plus dynamiques.

Pierre-Blaise Ango a ajouté que, d'une manière générale, les IMF n'avaient pas pour habitude de financer des projets d'installation des jeunes et que, par conséquent, de nouvelles pratiques devaient être mises en place.

(Étienne Beaudoux) Quelles politiques sont menées par les OP en matière de formation et d'insertion des jeunes ruraux?

Christophe Bouland a rappelé que les collèges agricoles à Madagascar avaient été mis en place à la demande de Fifata (organisation paysanne faitière). Toutefois, la formation et l'insertion des jeunes ruraux sont des préoccupations assez récentes à Madagascar (moins d'une dizaine d'années). Par conséquent, les organisations paysannes et professionnelles ont besoin d'être accompagnées pour définir leurs stratégies dans ce domaine. Fert accompagne Fifata dans ce sens afin que ces questions soient davantage connectées aux autres chantiers menés par l'organisation. Cela passe notamment par un dialogue entre Fifata et les jeunes sortis des centres de formation.

(Fanny Darbois) Quel est le taux de survie des projets portés par les jeunes, y compris des projets non-agricoles?

Valérie Plougastel a indiqué qu'en termes d'impact, les MFR ne disposent pas de données à l'heure actuelle. Toutefois, il s'agit d'un chantier qu'elles ont engagé, même s'il est parfois difficile pour les organisations de suivre les jeunes 6 mois, un an et parfois plus longtemps après leur sortie de la formation.

(Annette Correze) Quel est le rôle des jeunes filles dans cette tendance au rejet du milieu rural? Pendant longtemps, les jeunes filles ne souhaitaient pas s'y installer et aspiraient à une autre vie en ville. Est-ce toujours d'actualité?

D'après Pascal Gbénou, cette tendance importante à l'exode rural concerne tout autant les garçons que les filles. Cependant, de plus en plus de jeunes reviennent en milieu rural, la ville n'offrant plus autant de services qu'auparavant.

Pierre-Blaise Ango a ajouté qu'une majorité des jeunes filles installées dans le cadre du programme AFOP se lance dans un projet d'élevage. Un des facteurs expliquant cela est la possibilité, pour elles, d'emmenner leurs volailles dans la famille de leur mari, à la suite de leur mariage. Pour les filles-mères, la logique semble différente. Des études sont actuellement en cours sur ce sujet.

RÉACTIONS À LA JOURNÉE (CHRISTIAN FUSILLIER, AFD ET FRANÇOIS DOLIGEZ, IRAM)

Pour clôturer cette journée d'études, Christian Fusillier et François Doligez ont présenté les principaux enseignements tirés des interventions et des débats précédents portant sur la question de l'insertion socio-économique des jeunes ruraux en Afrique. Ils ont également évoqué les réflexions en cours au sein de l'AFD et de l'IRAM, en rapport avec cette thématique.

Quels enseignements tirer des différentes interventions et tables rondes?

Christian Fusillier a tout d'abord remercié l'IRAM d'avoir fait le choix de s'intéresser à l'insertion des jeunes en milieu rural dans le cadre de cette journée d'études. En effet, au cours des derniers mois, plusieurs journées de réflexion sur le thème de l'insertion des jeunes ont été organisées à l'initiative de l'AFD ou d'ONG. Toutefois, les questions d'emploi et d'insertion y ont souvent été abordées à travers l'étude de dispositifs présents en milieu urbain. S'intéresser aux jeunes ruraux et aux particularités des dispositifs d'accompagnement qui les concernent est donc absolument bienvenu.

Un des premiers points retenu par Christian Fusillier à la suite des différents échanges est celui de la compréhension du concept d'insertion comme processus. En effet, les termes d'emploi et d'insertion sont souvent utilisés sans toutefois être bien définis. Parler de processus, d'étapes, de chemins de vie et d'accompagnement des jeunes autour de ces différentes étapes permet de mieux situer ce champ de réflexion. Cela permet également de souligner le pas de temps nécessaire, lequel, souvent, n'est pas celui des projets et des financements relevant de la coopération. Des réflexions doivent être menées sur ce sujet.

Ensuite, il est important de souligner la diversité des situations. En effet, il n'est pas possible de parler des jeunes ruraux en Afrique ou en Afrique subsaharienne de manière globale. Les contextes sont extrêmement hétérogènes selon que l'on se situe au Sahel, dans les pays côtiers, en Afrique centrale, en Afrique australe. Les différences concernent notamment l'accès au foncier, les systèmes migratoires, mais aussi les systèmes de dépendance et d'autonomie des jeunes. Ces éléments doivent donc être pris en compte lorsque l'on réfléchit aux processus d'insertion. La définition de « jeunes ruraux » doit donc être contextualisée afin d'éviter les généralités. De plus, la volonté politique est un facteur important. Plusieurs questions se posent : comment mesurer cette volonté politique ? Comment est-il possible de dealer avec les partenaires nationaux pour que, au delà des mots, la formation professionnelle et l'insertion deviennent réellement une priorité nationale. Avec les printemps arabes, dans presque tous les pays, la problématique emploi-insertion est aujourd'hui citée comme étant la deuxième priorité de l'éducation, la troisième priorité nationale. Or, rien ne change dans les budgets nationaux : la formation professionnelle et les dispositifs d'insertion représentent souvent moins de 5 % du budget de l'éducation. L'ensemble des acteurs et en particulier les différents partenaires financiers ont un rôle à jouer pour amener les États à prendre des engagements plus forts, y compris au niveau budgétaire.

À plusieurs reprises, la question a été posée de savoir s'il était pertinent d'élaborer un document spécifique consacré à la politique d'insertion. Il semble qu'il s'agisse

plutôt d'apprécier, pays par pays, l'importance de mettre, dans les documents de politique existants (en matière d'emploi, de formation professionnelle), trois ou quatre points clés sur lesquels il sera ensuite possible de s'appuyer pour développer des programmes et des accompagnements adaptés.

Par ailleurs, les interventions qui se sont succédées ont révélé que les dispositifs d'accompagnement et d'insertion en milieu rural restent assez rares. De plus, il s'agit souvent de dispositifs qui interviennent à petite échelle et qui ne sont pas encore modélisables et répliquables. Cela est assez inquiétant et indique qu'un travail important reste à réaliser sur l'économie de la formation professionnelle liée à l'insertion. Il existe toutefois des dispositifs d'envergure nationale tels que le programme AFOP au Cameroun. Il est nécessaire de regarder quels ont été, dans ce cas, les pistes de solutions mises en place par rapport aux freins évoqués. D'autres programmes qui se déploient à une échelle nationale, tels que les Centres des métiers ruraux (CMR) en Côte d'Ivoire développent des pratiques innovantes en matière d'accompagnement des projets des jeunes. Ces différents dispositifs doivent faire l'objet d'un suivi afin d'en tirer des enseignements, notamment en termes de pérennité.

Enfin un dernier élément de constat soulevé par Christian Fusillier à l'issue de cette journée est que la formation professionnelle a été au centre de beaucoup d'exposés, comme si la formation professionnelle et l'insertion étaient interdépendants à 80 %. Or, la formation professionnelle ne constitue qu'un outil d'accompagnement parmi d'autres, pouvant être mobilisés à divers moments et sous diverses formes durant le parcours. D'autres outils, tels que ceux qui permettent d'influer sur la transition démographique, sont fondamentaux. De même, la volonté politique et le fait de financer des dispositifs dans la durée, au-delà des projets, sont des facteurs importants. Il est enfin primordial qu'il existe des réseaux de dispositifs territoriaux et que les niveaux locaux, nationaux, voire sous-régionaux, soient articulés. Ces éléments sont au moins aussi importants que la formation professionnelle pour les dynamiques d'insertion.

François Doligez a souligné la montée d'une nouvelle évidence : la nécessité de créer des emplois pour les jeunes. Or, les différentes interventions de la journée ont démontré qu'il s'agit d'une question complexe puisqu'une multitude d'acteurs agit à différents niveaux. Cette complexité invite les différents acteurs (bureaux d'études, chercheurs, universitaires, etc.) à engager ensemble un travail de fond sur ces questions, afin de les déconstruire et de permettre une meilleure compréhension.

Le *continuum* séquencé entre formation et insertion sera peut-être amené à être remis en cause. Toutefois, les différentes interventions ont montré que la formation professionnelle est un domaine complexe avec des héritages historiques forts et des compétences très spécialisées dans ce domaine et l'IRAM a certainement à nouer des partenariats pour améliorer l'accompagnement technique que l'Institut réalise. Des innovations doivent également être menées; les membres de l'association IRAM interpellent régulièrement les équipes sur cet aspect. Quant à la dimension insertion, beaucoup d'éléments ont été soulignés au cours de la journée. Comprendre que l'insertion est un processus apparaît en effet essentiel pour accompagner les projets professionnels des jeunes et l'importance que ce projet soit celui des jeunes eux-mêmes. Ces projections peuvent s'orienter de façon diverse,

mais c'est cette diversité qui doit être prise en compte dans l'accompagnement.

Par ailleurs, le risque est élevé que cette question de l'insertion soit imposée de l'extérieur (ou perçue comme telle) ou focalise une arène d'intérêts locaux. L'insertion ne peut pas se résumer à produire un document stratégique supplémentaire; l'enjeu est loin de se limiter à cela. Parler d'articulation est une bonne entrée pour renouveler le débat et revoir cette relation entre l'offre de formation et l'intégration dans le milieu professionnel. Derrière cela, de nombreux enjeux visent à renouveler les approches et remettre les jeunes au centre de la décision dans la construction de ces projets. Former les formateurs, revoir les dispositifs d'accompagnement, faire système dans les parcours, développer les partenariats avec de nouveaux acteurs sont autant d'aspects abordés par les uns et les autres tout au long de cette journée et qui méritent d'être approfondis.

Enfin, un dernier constat évoqué par François Doligez est que certains échanges ont pu donner l'impression que deux conceptions de l'insertion s'opposaient : l'insertion essentiellement professionnelle et ce qui relève d'une approche plus globale de l'insertion. Cette dichotomie apparaît peu pertinente. En effet, il est difficilement envisageable de penser l'insertion de manière globale s'il n'existe pas de cadre qui permet de favoriser l'insertion professionnelle ou économique. En revanche, d'autres dimensions, telles que la dimension territoriale, le « regard des autres », les dynamiques collectives ont été évoquées et sont intéressantes à prendre en compte et à étudier davantage.

Les réflexions en cours au sein de l'AFD

Plusieurs questions se posent au sein de l'AFD en lien avec cette problématique de l'insertion des jeunes, que ce soit en milieu rural ou en milieu urbain :

La question des échelles et des effets de seuils

Est-ce efficace de financer de petits dispositifs dans plusieurs pays? N'y a-t-il pas des conditions qui permettraient de densifier les interventions de manière suffisante afin de franchir un effet de seuil? Cela permettrait de fournir un argumentaire pour convaincre les ministres des finances et les décideurs en général que la formation professionnelle et l'insertion ne représentent pas seulement un coût mais sont aussi un investissement indispensable. Un travail important de recherche-développement doit être conduit dans ce sens.

La question des modèles et du changement d'échelle

Pour permettre la répliquabilité des dispositifs, il est peut-être nécessaire de revenir à des projets plus simples, en capacité d'être suivis et évalués afin de dégager des trames de modèles et de permettre des changements d'échelle par la suite. Pour ce faire, il est nécessaire que des outils de suivi-évaluation quantitatifs et qualitatifs soient développés pour les dispositifs de formation professionnelle comme pour les dispositifs d'accompagnement à l'insertion. Par ailleurs, en matière d'économie des dispositifs de la formation professionnelle, le chemin est encore long pour permettre une comparaison des dispositifs entre eux. Des travaux ont été réalisés, notamment à Dijon par des étudiants de l'IREDU. Toutefois le nombre de paramètres à apprécier reste très important et il est difficile par exemple de comparer les coûts de formation d'un jeune dans les différentes régions d'Afrique.

La question de la concertation entre acteurs

Vouloir mettre tout le monde autour d'une table peut prendre beaucoup de temps et s'avérer contre-productif. Il est important, en repartant des missions et des mandats des différents acteurs, que chacun s'implique et contribue à la construction d'un dispositif en fonction de la place qu'il occupe.

La question de l'implication du secteur privé

La question des mesures incitatives qui peuvent être prises en faveur des entreprises (formelles ou informelles — du moment qu'elles ont une représentation professionnelle formelle) est intéressante et n'a pas été abordée au cours de la journée. L'AFD se questionne sur la mise en place de telles mesures (qu'elles soient fiscales, réglementaires, ou qu'elles permettent des accès facilités au crédit), pour les entreprises qui font l'effort de s'engager dans l'insertion, l'accueil et le suivi des jeunes et qui coopèrent avec des centres de formation.

Les réflexions à mener dans le cadre des activités de l'IRAM

Les perspectives évoquées au cours de cette journée d'étude vont susciter des débats pour remettre à plat les thématiques de travail de l'IRAM. Ces questions permettent d'introduire un regard d'acteurs spécifique par rapport aux réflexions qui sont menées sur les politiques agricoles, la décentralisation et le rôle des collectivités locales, l'appui et l'accompagnement des organisations de producteurs, le financement, etc. Ces éléments réinterrogent également la manière dont sont conçus et accompagnés les dispositifs de financement, de suivi-évaluation, ou encore les études d'impact.

De nouvelles approches combinées, qui s'adapteraient à chaque situation, doivent peut-être aussi être développées. L'importance d'articuler ces questions avec des filets de protection sociale en direction d'une catégorie de population particulière de l'agriculture ou de la paysannerie a par exemple été soulignée. De même, les questions de sécurité alimentaire doivent être articulées avec la formation ou les services financiers, de façon à valoriser des opportunités économiques en milieu rural. Jusqu'à présent, l'IRAM a eu très peu connaissance de telles approches. De grandes ONG multisectorielles, notamment asiatiques, telle que la Bangladesh rural advancement committee (BRAC), agissent pourtant dans ce domaine. Cela renvoie aussi aux projets menés par de grandes organisations syndicales telle que Self-Employed Women's Association (SEWA) en Inde, qui travaille sur ces questions en milieu rural. Des initiatives ou des expériences de microfinance dites « transformatives » existent également dans ce domaine, à l'image de ce que font des institutions de microfinance latino-américaines engagées sur les questions de développement rural. De telles actions sont aussi développées lors de partenariats public-privé innovants : la Banque mondiale en parle un peu et certaines entreprises conduisent également des projets de ce type dans le cadre de leur politique de RSE. Elles accompagnent ainsi le développement local en mobilisant ces différents instruments mais dans des approches combinées, intégrées et adaptées localement.

Au-delà de ces approches combinées, François Doligez a souligné que les différentes organisations doivent agir sur l'environnement dans lequel évoluent les jeunes ruraux afin de développer de nouvelles opportunités pour l'emploi des jeunes.

Présentation des intervenants et des animateurs

Johny Egg est président de l'IRAM, ex-chercheur en économie à l'INRA (Institut national de la recherche agronomique). Il est spécialisé dans l'analyse des marchés agricoles et des politiques de sécurité alimentaire des pays en développement. Il a conduit et dirigé de nombreux travaux de recherche dans les pays du Sahel.

Agnès Lambert, socio-anthropologue, est à l'IRAM depuis 1989. Elle appartient aujourd'hui à l'équipe « Evaluation » de l'IRAM. Elle a été, depuis les années 90, responsable de la coordination de plusieurs évaluations de projets et programmes mobilisant une diversité d'acteurs. Elle a également contribué à l'organisation de formations et à l'élaboration d'outils dans le domaine de l'appréciation de l'impact avec une perspective d'acteur. Elle est, depuis 2008, maître de conférence associée à Paris 1 UFR géographie des pays émergents et en développement pour un master 2 Professionnel « Pratiques du développement ».

Jean-Michel Limat, est depuis mai 2010 le représentant résident et chef de programme de Swisscontact au Niger. Il a plus de 15 ans d'expérience dans le domaine de l'éducation et de la formation professionnelle en Suisse et à l'étranger. Il travaille pour Swisscontact depuis plus de 8 ans, ayant notamment été expert en ingénierie de formation pour les pays d'intervention de Swisscontact en Afrique de l'Ouest et chef de projet au Burkina Faso.

Étienne Beaudoux, est un ancien salarié de l'IRAM, actuellement administrateur. Il a participé à de nombreux travaux de formation et d'évaluation spécialement auprès d'organisations rurales, et d'agents de développement en Afrique francophone. Il est également intervenu dans le secteur rural en France et préside actuellement une association culturelle locale en Loir-et-Cher.

Anne Le Bissonais, socio-économiste, est consultante indépendante dans le domaine de l'insertion sociale et professionnelle des jeunes et du développement local (Cabinet Idéal), en France et en Afrique, en milieu rural et en milieu urbain. Elle dispose d'une expérience en matière de conception, de mise en œuvre et de gestion de dispositifs d'appui à l'insertion professionnelle. Conseillère puis directrice de la Mission Locale Sud Essonne de 1998 à 2008, elle a également mené une recherche action sur l'insertion socioprofessionnelle au Niger, conduisant à la création de plateformes d'orientation et d'accompagnement des jeunes. Elle a réalisé en outre plusieurs travaux d'évaluation et de capitalisation sur le thème, fondés en particulier sur la conduite et l'analyse d'entretiens ouverts, individuels et collectifs.

Jérôme Coste est salarié et membre de l'IRAM depuis 1987. Disposant d'une formation en agronomie et en économie, il a participé à de nombreux travaux d'études et de recherche sur les processus, formels et informels, d'intégration régionale, les politiques agricoles, les dispositifs de prévention et gestion des

crises alimentaires ainsi que les politiques de coopération. De 2004 à 2012, il a exercé la fonction de directeur de l'IRAM.

Pascale Vincent, anthropo-juriste, elle est chargée de mission, de formation et de recherche au CIEDEL, et expert en développement local et territorial avec une expérience de près de 25 ans dans le développement territorial et la coopération internationale. Après 10 ans au Niger comme consultante sur les questions foncières et de genre, elle travaille depuis 1995 au CIEDEL, où elle a assuré les fonctions de directrice de la formation durant 6 ans, et de formatrice durant 10 ans sur l'élaboration et la mise en œuvre des thématiques : développement local et territorial, animation de territoire, innovation, formation d'adultes, prévention et gestion de conflits, partenariat. Dans le cadre de ses activités de recherche, elle travaille sur les questions d'innovation territoriale, de gouvernance locale inclusive, de citoyenneté active, d'évaluation d'impact, d'apprentissage et de collaboration entre Universités et Territoires. Elle a effectué de nombreuses missions d'expertise en appui aux programmes de coopération, et travaille, dans le cadre de ses activités d'expertise, sur l'accompagnement de programmes d'innovation par le biais d'accompagnement d'expérimentations. Elle effectue régulièrement des sessions de formation courtes en direction de différents publics acteurs de développement local et territorial, en France et à l'étranger, y compris en direction des publics de coopération décentralisée.

Marie-Jo Demante est salariée et membre de l'IRAM depuis 1992. Disposant d'une formation en aménagement du territoire et en économie du développement, elle a participé à de nombreux travaux d'études et au suivi-accompagnement d'équipes de terrain dans les pays du Sud sur les processus de décentralisation et de développement local. Elle a également participé à l'élaboration de dispositifs de suivi-évaluation de projets, programmes et politiques publiques sur ces thématiques. Depuis février 2013, elle exerce la fonction de directrice de l'IRAM.

Sandra Barlet, économiste de formation, elle dispose de 13 années d'expérience en montage et suivi de projets et en réalisation d'études dans le domaine de la petite entreprise, de la formation et de l'insertion professionnelles en Europe, en Afrique et en Asie. Au Gret depuis 2002, elle a notamment été assistante technique au Cambodge sur une action de mésofinance, puis à Madagascar sur un dispositif de formation continue d'artisans. Basée à Paris, où elle anime le programme Services d'appui aux entreprises, Formation et Insertion professionnelles, elle est depuis 2009 responsable en base arrière du Centre d'Appui à l'insertion des jeunes de Nouakchott en Mauritanie (Cap Insertion) et coordonne le Programme d'Appui au Développement de la Formation par Apprentissage au Bénin et en Mauritanie (Pafpa).

Latyr Ndiaye, diplômé en Lettres Modernes à l'UCAD, il intègre en 2000 le corps de Volontaires du Service Civique National destiné à appuyer les collectivités locales dans leurs actions. Il est recruté en 2002 par l'État et mis à la disposition de la Communauté Rurale de Dendèye Gouygui pour assurer les fonctions de

secrétaire général. Après 10 ans au service des collectivités locales, il reprend une formation de master 2 en lien avec le CIEDEL.

Pierre-Blaise Ango travaille depuis 31 ans au ministère camerounais de l'Agriculture et du Développement Rural. Il a animé pendant près de 15 ans, du niveau déconcentré au niveau national, des équipes en charge de la vulgarisation agricole. Membre du groupe de travail qui a élaboré au Cameroun en 2005, la Stratégie de Développement du Secteur Rural (SDSR), il coordonne depuis 2008, le programme d'Appui de rénovation et de développement de la Formation professionnelle dans les secteurs de l'agriculture, de l'élevage et des pêches (AFOP). Ce programme a pour finalité l'amélioration de la qualification des acteurs ruraux et une meilleure insertion dans les secteurs sus mentionnés.

Betty Wampfler est professeur de développement économique à Supagro Montpellier. Elle est chercheur associée au CIRAD. Ses recherches portent notamment sur la finance agricole, les services ruraux et l'économie des ménages.

Christophe Bouland, est ingénieur en agriculture (Isara-Lyon, 2003). Il a été conseiller agricole en 2004 puis enseignant polyvalent et coordinateur pédagogique en lycées agricoles privés (Cneap, 2005-2008). Depuis 2008, il est assistant technique de FERT à Madagascar pour la coordination d'une action de formation initiale agricole et d'insertion de jeunes ruraux.

Pascal Gbenou a choisi de devenir agriculteur en 1992. Il a monté la ferme-école SAIN qui est un outil au service des organisations de paysannes pour la formation des jeunes ruraux au métier « d'agriculteur rentable et durable ». Leader paysan, co-fondateur de l'organisation nationale des riziculteurs au Bénin (CCRB). Depuis, janvier 2011, il a été élu au poste du Président du Cadre Régional de Concertation des Organisations de producteurs du Riz de l'Afrique de l'Ouest au sein du ROPPA.

Valérie Plougastel est responsable du service « actions internationales » de l'Union Nationale des Maisons Familiales Rurales.

Christian Fusillier, agro-économiste, a travaillé une dizaine d'années en Afrique et Caraïbes en appui à des programmes de développement rural ou de formation professionnelle, puis a rejoint le siège de l'IRAM où il a occupé des fonctions de chargé de programme et de direction. En tant qu'indépendant il a ensuite travaillé à l'international et en France sur des programmes de formation professionnelle et d'appui à la création d'entreprise. Il est depuis 2011 chef de projet au sein de la division « Éducation et Formation Professionnelle » de l'Agence Française de Développement.

François Doligez, salarié et membre de l'IRAM depuis plus de 20 ans. Agronome de formation, auteur d'une thèse en sciences économiques et sociales, il participe, au sein de l'Institut, à de nombreux travaux d'études et d'évaluation de projets,

politiques et stratégies de coopération dans les domaines du développement agricole et rural ainsi que du financement local en Afrique et en Amérique latine. Après différentes responsabilités au sein de la direction collégiale, il est actuellement responsable du pôle « Acteurs, Politiques Publiques et Evaluation » de l'IRAM, enseignant-associé à la Faculté des Sciences économiques de l'Université de Rennes 1 depuis 2004 (Master « Économie et Gestion publiques ») et membre du Comité éditorial de la revue internationale d'économie sociale (RECMA).



Liste des sigles et abréviations

- AEM** : Analyse de l'économie des ménages
AFD : Agence française du développement
AFOP : Programme d'appui à la rénovation et au développement de la formation professionnelle
ARD : Agences régionales de développement
BRAC : *Bangladesh rural advancement committee*
CCCE : Caisse centrale de coopération économique
CCRB : Conseil de concertation des riziculteurs du Bénin
CFDC : Centres de formation en développement communautaire
CIEDEL : Centre international d'études pour le développement local
CMDT : Compagnie malienne de développement des textiles
CMR : Centres des métiers ruraux
CSA : Centres de services agricoles
EFPT : Système de l'enseignement et de la formation professionnels et techniques
FAO : Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture
FRDA : Fonds régionaux de développement agricole
HEA : *Household economy approach*
IMF : Institution de microfinance
INRA : Institut national de la recherche agronomique
MFR : Maisons familiales rurales
MRJC : Mouvement rural de jeunesse chrétienne
ONG : Organisations non gouvernementales
PFS-CI : Plateformes de services
PIB : Produit intérieur brut
SEWA : *Self employed women's association*
SODECAO : Société de développement du cacao

l'institut de recherches et d'applications des méthodes de développement

www.iram-fr.org

IRAM Paris (siège social)

49, rue de la glacière 75013 Paris

téléphone : + 33 (0)1 44 08 67 67 — télécopie : + 33 (0)1 43 31 66 31

iram@iram-fr.org

IRAM Montpellier

Parc scientifique Agropolis — Bâtiment 3 — 34980 Montferrier-le-Lez

téléphone : + 33 (0)4 99 23 24 67 — télécopie : + 33 (0)4 99 23 24 68

iram@iram-fr.org